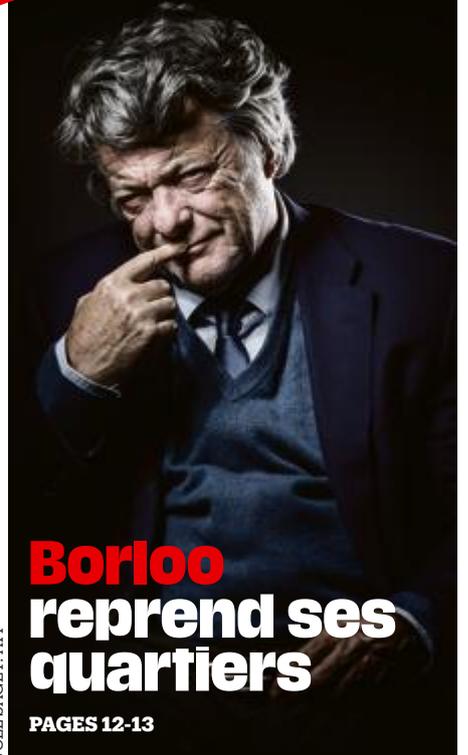
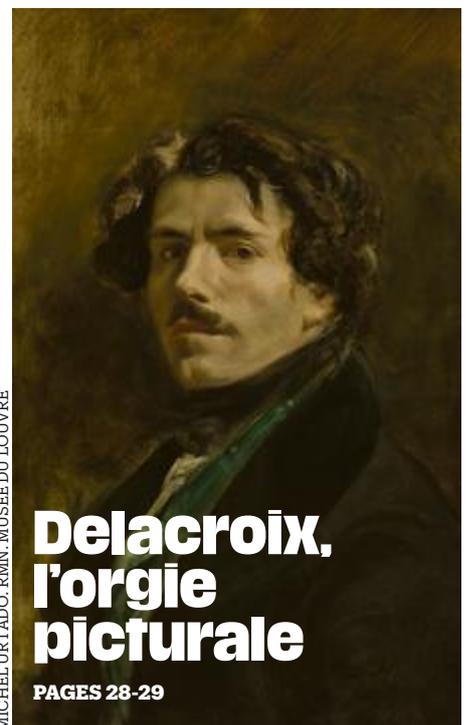


SOCIAL**MACRON
EN FORCE,
MANIFS
EN BAISSSE****Libération****Borloo**
reprend ses
quartiers

PAGES 12-13

JOËL SAGET. AFP

**Delacroix,**
l'orgie
picturale

PAGES 28-29

MICHEL URTADO. RMN - MUSÉE DU LOUVRE

Après plusieurs semaines de mobilisation contre les réformes de la SNCF et de l'université, les luttes peinent à converger et s'éssouffent face à l'inflexibilité d'un exécutif fort du soutien de l'opinion.

PAGES 2-5

David Grossman
«Israël est peut-être une forteresse, mais pas une maison»

PAGES 24-25

A Paris hier. PHOTO DENIS ALLARD. REA

Libération

M 00135 - 420 - F - 2,00 €



ÉDITORIALPar **LAURENT JOFFRIN****Humilier**

«Pour l'instant, ça passe.» Le diagnostic d'un sondeur semble bien se confirmer sur le terrain. Pour l'instant, les syndicats protestent mais la caravane des réformes macroniennes passe. Comme si l'opinion gagnée par l'espoir d'une reprise de l'activité, d'une baisse du chômage et d'une modernisation de l'économie préférerait laisser faire le gouvernement plutôt que se lancer dans un blocage général des réformes, même si ces réformes souvent sont, en fait, des sacrifices. Ce scénario, qui demande à être confirmé, présente un grand avantage : Emmanuel Macron, s'il l'emporte, pourra se targuer d'avoir réussi là où tant de ses prédécesseurs ont reculé. Et si le redressement de l'emploi se confirme – c'est possible au vu des chiffres de la croissance – sa méthode sera légitimée par les résultats obtenus dans deux ou trois ans. Mais cette hypothèse présente aussi un grave inconvénient : humilier purement et simplement les syndicats et plus largement les corps intermédiaires qui irriguent la société française. A commencer par les organisations réformistes, les plus conciliantes, qui en tiennent pour la négociation et le compromis. Le bonapartisme souriant du président de la République peut-il se changer en méthode pérenne de gouvernement ? A trop atomiser le dialogue social, bientôt réduit à un face-à-face entre l'Etat et l'opinion, court-circuitant toutes les instances de représentativité partielle, on finit par concasser l'édifice social qui perd ses relais et ses systèmes d'alerte, qui se dessaisit de son rôle d'amendement ou même d'élaboration des réformes au profit des seules instances politiques. Dans cette procédure nouvelle, les structures habituelles se dissolvent dans un vaste ensemble fait de grains isolés autour d'un pilier central. Il arrive, dans ce désert de la concertation et du dialogue, que se lèvent des tempêtes de sable. ◀



A Paris, jeudi. Selon le ministère de l'Intérieur, ils étaient 120 000 à défilé dans toute la France. PHOTO ALBERT FACELLY

SOCIAL**Ça casse
mais ça passe**

Après près de trois semaines de grève à la SNCF, la mobilisation dans les différents conflits sociaux fléchit, alors que le soutien persistant de l'opinion aux réformes conforte un exécutif inflexible.

Par **DOMINIQUE ALBERTINI**
et **NATHALIE RAULIN**

Ils étaient 120 000, selon l'Intérieur, à défilé dans toute la France, jeudi, à l'appel de la CGT et de Solidaires. Le 22 mars, 320 000 fonctionnaires et cheminots étaient dans la rue. C'est peu dire que le durcissement du gouvernement n'a pas amplifié la mobilisation. Engagé sur trois dossiers chauds – réforme de la SNCF, évacuation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et mouvement étudiant – l'exécutif multiplie les déclarations intransigeantes. «*Nous irons au bout*», affirme sans relâche le Président à l'adresse des cheminots mobilisés, alors que les syndicats ont rompu les ponts jeudi avec la ministre des Transports, Elisabeth Borne (*lire page 3*). Même impassibilité face aux facs occupées, alors que six présidents d'université ont appelé, jeudi, l'exécutif à négocier sur le sujet. La veille à Nantes, c'est le ministre de la Transition écologique, Nicolas Hulot, qui s'était chargé de rappeler les règles du jeu aux occupants illégaux de la ZAD : la régularisation avant le 23 avril ou l'expulsion.

RAIDEUR ET EMPRESSEMENT

Une intransigeance qui s'explique aussi par le soutien de l'opinion sur ces trois sujets : selon un sondage Ifop publié mercredi, 68% des sondés approuvent les opérations policières contre la ZAD, 59% la réforme de la SNCF et 55% celle de l'accès à l'université. Depuis presque trois semaines, l'opinion n'a pas varié : elle soutient encore le gouvernement. Raideur sur le fond, empressement sur la forme : la méthode est caractéristique d'un chef de l'Etat convaincu que son jusqu'au-boutisme de réformes ne doit pas perdre de temps. «*Il faut*



Les étudiants opposés à la loi ORE se sont joints au cortège des cheminots, jeudi à Paris. PHOTO DENIS ALLARD. RÉA

continuer, car les fruits des réformes ne seront là que dans trois ou quatre ans, justifie un élu LREM. Et aussi parce qu'on ne pourra plus rien faire dans deux ans, une fois perdue la légitimité immédiate de l'élection.»

Cet horizon électrise une majorité habitée par l'idée de «faire», où l'on se flatte de chambouler tous azimuts – de l'administration aux partenaires sociaux en passant par l'opposition. «C'est indispensable de bousculer les corps intermédiaires, parce que ça ronronne», assume une ministre. «De la concertation, il y en aurait davantage s'il y avait de vraies propositions en face», défend un autre membre du gouvernement, jugeant que la méthode est bonne «quand on fait face à des organisations qui nous dénigrent le droit de réformer».

Des procédés qui exposent toutefois l'exécutif à un procès en brutalité. «Vous avez appelé votre mouvement En marche, n'auriez-vous pas dû l'appeler En force?» Lancée par Edwy Plenel, cette pique fut l'une des plus remarquées à l'adresse du Président, le 15 avril. Tandis que, selon l'Ifop, «autoritaire» est le trait le plus associé au chef de l'Etat, à 73% des sondés. Pour autant, l'indicateur ne vaut pas condamnation de la méthode, selon Frédéric Dabi, directeur général adjoint de l'institut: «La phrase de Plenel aurait pu faire mouche, c'est un beau slogan. D'autant que, pour la loi El Khomri ou la plus récente réforme du travail, les critiques s'étaient concentrées sur la méthode – article 49.3 ou ordonnances. Mais celle-ci semble jugée plus acceptable par une partie de l'opinion: sympathisants LREM, mais aussi de droite et même une partie des socialistes. Il y a une demande d'action après l'impuissance du dernier quinquennat, mais aussi une forme d'apathie dans une partie de l'opinion, qui jugera l'exécutif d'abord à ses résultats.»

Toujours selon l'Ifop, les Français sont 46% à juger la façon de gouverner de Macron «ni moins bonne ni meilleure» que celle de ses prédécesseurs. Et 37% à la trouver meilleure, nettement plus que pour Sarkozy et Hollande au même moment de leur quinquennat.

CRÉDIT POLITIQUE

Un constat partagé par le directeur général d'Ipsos, Brice Teinturier: «Ce que traduisent nos enquêtes, y compris celles qui ne sont pas

publiées, c'est que pour le moment ça passe. En ce qui concerne la SNCF, les Français considèrent que le statut des cheminots n'est ni équitable ni légitime. Ce qui ne veut pas dire qu'ils adhèrent à l'idée que cela conditionne le redressement de l'entreprise. Mais pour une majorité d'entre eux, le pays est enkysté et la réforme nécessaire. C'est une clé du résultat de la présidentielle: ils créditent Macron d'être un vrai réformateur et se disent convaincus que son action produira des effets positifs.»

Un crédit politique qui légitime, aux yeux de l'opinion, la fermeté de l'exécutif face aux cheminots. A fortiori face aux zadistes de Notre-Dame-des-Landes ou aux étudiants. Du coup, la volonté de la CGT de faire feu de tout bois pour «coaliser les mécontentements» pourrait, au final, se retourner contre elle: alors que les Français ne voient aucune cohérence entre les différents conflits, c'est au syndicat plus qu'à l'exécutif qu'ils pourraient reprocher de vouloir passer en force. ◆

NDDL, SNCF, étudiants: la stratégie du bulldozer

En jouant l'opinion publique contre les mouvements sociaux, la méthode déterminée, voire brutale, de l'exécutif peut s'avérer payante. La preuve par trois conflits différents.

Pour réformer la SNCF, réorganiser les modalités d'admission des bacheliers à l'université et gérer le devenir du site de Notre-Dame-des-Landes, le gouvernement a engagé un bras de fer avec les cheminots, les étudiants et les zadistes. Un pari risqué: les colères peuvent se conjuguer et il n'est pas sûr que l'exécutif parviendra à imposer partout son diktat.

UNIVERSITÉS

Ce que veut Macron: Eviter un nouveau désastre APB, et que des étudiants ne soient tirés au sort pour intégrer une filière où il y a plus de demandes que de places. D'autant que le baby-boom des an-

nées 2000 se traduit par une augmentation du nombre d'étudiants, de l'ordre de 30 000 par an. «Ça fait dix-huit ans qu'on sait qu'il va y avoir un problème et on fait comme si on le découvrait», s'agace Pierre Chantelot, en charge des formations supérieures au Snesup-FSU, défavorable à la réforme. Avec Parcoursup, le gouvernement entend, lui, répartir les étudiants dans les différentes filières existantes et parfois boudées des bacheliers.

La méthode: Pour les opposants au texte, le gouvernement a mis en place des discussions qui n'avaient de concertation que le nom. Selon Pierre Chantelot, «la concertation a

permis à tout le monde de s'exprimer, même si ce n'était pas forcément des gens représentatifs de la communauté universitaire. On ne savait pas qui était légitime pour parler, et tout était décidé à l'avance. Cette concertation n'était faite que pour nous occuper».

A l'opposé, ceux qui sont favorables au texte jugent que le gouvernement a fait ce qu'il a pu après sa prise de fonction. «La ministre est venue sur le terrain pour expliquer les éléments de la réforme, explique Gilles Roussel, de la Conférence des présidents d'universités. On a été accompagnés. Il était difficile de faire plus en amont compte tenu des délais.» Quelque **Suite page 4**

Suite de la page 3 63 présidents d'université ont d'ailleurs pris, jeudi, la défense de la réforme tout en réclamant des moyens pour ne pas «la condamner à l'échec», dans une tribune publiée sur *LeMonde.fr*.

Bénéfices et risques : Avec sa loi ORE (sur l'orientation et la réussite des étudiants), le gouvernement prenait-il le risque d'une vaste fronde chez les étudiants et lycéens, comme celle à laquelle avait été confronté en 1986 le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Alain Devaquet, qui proposait déjà d'introduire une forme de sélection à l'université ? Probablement pas. D'abord, parce que les mentalités changent : cet automne, un sondage Ipsos pour *l'Obs* montrait que 65 % des 16-24 ans n'étaient pas défavorables à la sélection, soit près de 20 points de plus qu'il y a dix ans (43 %). Ensuite, parce que le syndicat majoritaire dans le supérieur, la Fédération des associations générales étudiantes (Fage), est favorable à la réforme. Dans ces conditions, difficile pour les organisations qui y sont opposées, comme l'Union nationale des étudiants de France (Unef), minoritaire, de mobiliser. Les vacances de printemps qui arrivent pourraient en outre faire s'esouffler la mobilisation.

RÉFORME DE LA SNCF

Ce que veut Macron : Réformer la SNCF du sol au plafond. Cet automne, lorsque la ministre des Transports, Elisabeth Borne, missionne l'ancien PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, pour un rapport sur l'avenir du transport ferroviaire, il lui donne toute latitude. Le résultat dépasse même les ambitions de l'exécutif. Fin du statut des cheminots, reprise de la dette par l'Etat, ouverture à la concurrence et même fermeture potentielle de 9000 km de lignes secondaires.

La méthode : Soucieux de ne pas avoir à affronter, en même temps, les syndicats et les élus locaux, le



A Notre-Dame-des-Landes, dimanche 15 avril. PHOTO CYRIL ZANNETTACCI

gouvernement fait machine arrière sur la fermeture des petites lignes. En revanche, Matignon choisit une méthode radicale pour les autres mesures préconisées par le rapport Spinetta. Ce sera une mise en œuvre par ordonnances, sauf pour les mesures qui auront suffisamment avancé lors des négociations entre le gouvernement et les organisations syndicales. Le calendrier choisi est, en outre, extrêmement serré. Le texte de loi autorisant le gouvernement à prendre des ordonnances doit avoir été voté d'ici à la fin du mois de juin. L'ouverture à la concurrence débutera en décembre 2019 et la fin du recrutement au régime du statut des cheminots est prévue en janvier 2020. Pour faire passer cette réforme, le gouvernement a choisi de jouer l'opinion contre les cheminots. Entre la fin du mois de février et la mi-

mars, les membres de l'exécutif se succèdent pour pointer les faiblesses et le manque de compétitivité de la SNCF avant que le PDG de l'entreprise, Guillaume Pepy, ne s'émeuve publiquement du «SNCF bashing». Face à la grève, le ministre des Transports, comme Matignon, a choisi l'intransigeance, allant même jusqu'à annoncer des mesures non prévues, comme la filialisation du secteur fret de la SNCF.

Bénéfices et risques : Jusqu'à présent, l'unité syndicale CGT, Unsa, SUD rail, CFDT n'a pas vacillé. Elle semble s'être renforcée, puisque les quatre organisations représentatives ont choisi, d'une seule voix, de claquer la porte des négociations avec la ministre des Transports. Elles exigent, désormais, une discussion directe avec le Premier

ministre. Les arrêts de travail programmés à raison de deux jours sur cinq pourraient durer jusqu'au mois de juin, tant le gouvernement n'entend pas céder d'un pouce sur les points clés : comme la fin du statut de cheminots ou la possibilité, pour les agents de la SNCF, de refuser d'être transférés chez un autre opérateur ferroviaire, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence.

ÉVACUATION DE LA ZAD

Ce que veut Macron : En abandonnant le projet d'aéroport, en janvier, le gouvernement estime avoir fait preuve de «courage politique». Pas question donc, pour Edouard Philippe, de passer pour un laxiste aux yeux de ses anciens amis de droite. Pour mettre fin à la «zone de non-droit», il a sommé les zadistes de rouvrir à la circulation la «route des chicanes» et de rentrer dans la

légalité (permis de construire, paiement des taxes et impôts, etc.). La ZAD retrouvera aussi sa vocation agricole, mais pas question pour autant de donner du crédit à José Bové. «Le Larzac n'est pas reproductible ici», a rappelé Nicolas Hulot venu mercredi à Nantes.

La méthode : Contraint par la trêve hivernale, le gouvernement a pu initialement temporiser. Les zadistes avaient donc jusqu'au 31 mars pour déposer un dossier de «projet agricole individuel». Y voyant le germe de la division, ces derniers ont refusé, préférant déposer un projet de «convention collective»... comme au Larzac. Pis, la frange la plus radicale d'entre eux a rétabli des chicanes sur la D281. L'affront de trop pour Edouard Philippe, qui fait déployer le 9 avril entre 2200 et 2500 gendarmes sur la ZAD pour procéder à son évacuation «partielle». La «ferme en devenir» des Cent Noms, qui avait pourtant tout pour être régularisée, fait partie des 29 «lieux de vie» (sur 97) détruits. Le message est clair, désormais : s'ils n'ont pas déposé de dossier individuel d'ici à lundi, tous les autres «habitats précaires» de la ZAD seront rasés.

Bénéfices et risques : Un mois de grève, ça finit par coûter cher à un cheminot. Difficile, en revanche, d'assécher financièrement un zadiste. C'est même plutôt l'Etat qui trinque : le coût de l'évacuation s'élèverait à 400 000 euros par jour, selon une note du ministère de l'Intérieur révélée mercredi par le *Canard enchaîné*. Il faut donc aller vite, ne serait-ce que pour ne pas trop déplumer la lutte antiterroriste. «Il serait salulaire que les 2500 gendarmes puissent retourner à des missions essentielles pour la sécurité des Français, souligne Nicolas Hulot. Ça aussi, ça fait partie de la responsabilité de chacun.»

FRANCK BOUAZIZ,
GUILLAUME FROUIN
(à Nantes)
et **KIM HULLOT-GUIOT**

Cheminots : une grève reçue deux sur cinq

Face à un gouvernement qui accélère, le calendrier du mouvement est de plus en plus contesté.

Dans le jargon des cheminots, le calendrier de grève intermittent est appelé le «deux cinq» (pour deux jours de grève sur cinq). «Il fallait bien lui trouver un petit nom puisqu'on en parle tout le temps», glisse un cheminot entre la gare du Nord et le boulevard Montparnasse. Cette modalité de mobilisation a été choisie à l'initiative de la CGT. «C'est nouveau pour nous», admet un conducteur de trains, à la SNCF depuis quinze ans. Les arguments en sa faveur ont peu fait débat : mobiliser dans la durée sans trop affecter le portefeuille des cheminots. Mais presque trois semaines après le premier jour de grève, alors que les cheminots parisiens défilent jusqu'à la place d'Italie, certains

d'entre eux reprochent à ce calendrier de les avoir précipités vers une défaite certaine. En diluant dans le temps le rapport de force, le mouvement aurait raté le coche d'une vraie confrontation. «On est face à un Macron qui reste ferme, qui tient sa ligne à la Thatcher. Pendant que nous, on en est encore à se prendre la tête sur une histoire de calendrier», regrette un aiguilleur. «On manifeste aujourd'hui, mais la loi a été adoptée cette semaine à l'Assemblée. Est-ce qu'on pourra les faire revenir en arrière en faisant grève deux jours sur cinq ?» s'inquiète Stéphane, autocollant SUD Rail sur le tee-shirt. Tous les deux espèrent un «durcissement du mouvement», à savoir une grève reconductible tous les jours.

Villepin. En face, d'autres militants comme Hervé Souprayen, délégué du personnel CGT à la gare de l'Est, prônent la patience. Il fait remarquer que la mobilisation est quasi consistante les jours de grève. «Chez nous, lors des

jours prévus, le taux de conducteurs en grève est de 88%. Deux jours, ça permet de perturber le trafic pendant quatre ou cinq jours, le temps qu'il reprenne. Il faut installer le mouvement dans la durée», plaide le syndicaliste. Dans sa gare, l'assemblée générale a voté la reconduction à lundi, comme prévu. Même constat du côté de la gare de Lyon. «On reprend lundi, c'est ce qui fonctionne, même chez les militants SUD Rail [favorable à une grève reconductible, ndlr]. Pour l'instant, nous, on veut conserver l'unité, donc on suit. Peut-être que début mai, il faudra durcir le mouvement, on verra au jour le jour», analyse Yacine Khelladi, délégué SUD Rail.

Preuve que les pro-calendrier gagnent néanmoins du terrain, les références des grévistes ont changé. Jusqu'à présent, les cheminots se voulaient héritiers de 1995, lorsqu'ils avaient fait reculer le gouvernement. La réforme adoptée en première lecture, les militants évoquent désormais le CPE (Contrat première em-

bauche) du gouvernement Villepin en 2006, lorsque la mobilisation avait permis de faire «retirer une loi déjà votée». «On s'en fout du vote à l'Assemblée. S'il faut poursuivre après juin, on le fera», ajoute Hervé Souprayen.

Jeux de pouvoir. Pour d'autres cheminots non syndiqués, le «deux cinq», que l'on soit pour ou contre, pénalise le mouvement plus qu'il ne le sert. Il est aussi révélateur des jeux de pouvoir qui se jouent en coulisse entre les syndicats. «Macron, il se frotte les mains, ils sont tous en train de se prendre la tête sur des questions d'organisation. Lui, il n'a qu'à dire qu'il reste ferme, qu'on prend en otage les gens et les regarder faire», dit l'un d'eux. «Les collègues de SUD Rail, ils n'ont qu'un mot à la bouche : "reconductible". Ceux de la CGT, c'est "convergence, convergence, convergence". Résultat, je suis perdu, je fais la grève quand je le sens», reconnaît l'un de ses collègues.

GURVAN KRISTANADJAJA

Facs : «Je n'ai pas envie d'un chef d'entreprise à la tête de la France»

Les étudiants présents au défilé interprofessionnel jeudi dénoncent l'absence de concertation de Macron.

«**E**tudiants, chemins, même Macron, même combat !» De leur fac jusqu'à Montparnasse, lieu de départ de la manifestation interprofessionnelle parisienne de jeudi après-midi, plusieurs centaines d'étudiants de l'université de Nanterre n'ont pas hésité à scander leurs revendications dans le RER ou encore dans les couloirs du métro, sous les yeux parfois incrédules des passants. Après une longue assemblée générale, durant laquelle une majorité d'étudiants présents ont voté la reconduction du blocage de l'université, un départ commun pour la manifestation a été organisé pour rejoindre le cortège interfac.

A l'instar de Jérémie, 21 ans, en L3 sciences sociales à Nanterre, les étudiants se mobilisent prioritairement contre la loi sur l'orientation et la réussite des étudiants (ORE). «J'ai eu une prise de conscience lors de l'intervention des CRS à Nanterre, lundi 9 avril. Ce sentiment d'indignation a fait monter en moi le désir de me mobiliser contre les violences policières et contre cette loi instaurant une sélection sur des critères très discriminants. Nous avons eu la chance de pouvoir accéder à la filière que l'on souhaite, mais les générations qui vien-

«Nous avons eu la chance de pouvoir accéder à la filière que l'on souhaite, mais les générations qui viennent n'auront pas forcément cette opportunité.»

Jérémy en L3 sciences sociales à Nanterre

nent n'auront pas forcément cette opportunité. On se bat pour elles.»

Perlimpinpin. Révoltés, ils ont tous la même personne en ligne de mire : Emmanuel Macron. «Il a décidé de mettre en pratique la réforme de l'accès à l'université avant même que la loi ne soit votée, les critères de sélection notamment ont été établis en amont. C'est absurde et antidémocratique», tonne Jérémie, qui se revendique comme «agitateur professionnel», en référence aux propos «méprisants» qu'a tenus le président de la République lors de son interview avec Jean-Pierre Pernaut. Il poursuit : «Tout est dans la communication avec lui, c'est seulement de la poudre de perlimpinpin pour faire passer les lois en force.»

«Il y a trop de soleil aujourd'hui, c'est le signe de Jupiter, du Roi-Soleil», s'amuse Louis, 21 ans, en L3 histoire-droit à Paris-I. Comme beaucoup de ses camarades présents à la manifestation, il estime que la convergence des luttes est nécessaire pour «espérer faire plier le gouvernement» : «Face aux lois liberticides de Macron, il faut montrer l'unité du peuple français, être solidaires. Il est dans un délire jupitérien, monarchiste, dans le culte de la personnalité.» Son ami, Jean, 22 ans, en M1 littérature comparée à Paris-III, voit pour sa part, à travers les méthodes du Président, la figure d'un «chef d'entreprise» : «Il sait où il veut aller, mais ne prend pas en compte les avis des personnes qui ne sont pas d'accord. Il nous exclut en imposant ses lois par ordonnances. Je n'ai pas envie d'un chef d'entreprise, qui broie les ouvriers, à la tête de la France. La fonction d'un président n'est sûrement pas d'imposer une pensée unique.»

Blocages. Les étudiants ne se découragent pas et appellent tous de leurs vœux le retrait de la loi ORE. Au-delà des manifestations, indispensables selon eux, ils voient dans la paralysie des universités un levier efficace : «Les blocages sont très médiatisés et les étudiants se sentent très impliqués. C'est un bon moyen de sensibiliser, de faire comprendre ce que cette loi va impliquer et de mobiliser davantage en vue des manifestations. Le blo-

cage des partiels, politiquement, je sais que c'est la bonne chose à faire, même si ça me fait peur pour la suite de mes études», témoigne Wanda, 23 ans, en L3 lettres à Paris-VIII. Tout comme elle, Yasmina 18 ans, en L1 de droit à la Sorbonne, pense que ça peut porter ses fruits : «La seule solution est d'occuper les facs, il y a des flics partout, ils flippent, donc ça fonctionne.»

MARLENE THOMAS

UNIVERSITÉS : LES BLOCAGES CONTINUENT

Depuis plusieurs semaines, quatre universités (sur 73) et une dizaine de sites (sur quelque 400) sont bloqués par des opposants à la nouvelle loi sur l'accès à l'enseignement supérieur. Ainsi, l'université Paul-Valéry, à Montpellier, est toujours paralysée, bien que la justice administrative ait ordonné mercredi aux occupants de quitter les lieux «sans délai». S'ils n'obtempèrent pas, une intervention policière pourrait avoir lieu. A Toulouse, le blocage de l'université Jean-Jaurès (ex-Mirail) a été voté jusqu'au 30 avril, date de la rentrée des vacances et d'une prochaine assemblée générale. Les examens ont été reportés. A Rennes-II, les étudiants ont voté mi-avril à une écrasante majorité la reconduction du blocage jusqu'au 30 avril. Le président de l'établissement, Olivier David, n'a pas

exclu le recours à la force publique en cas de «risque pour la sécurité des personnes», et a, dans le même temps, annoncé sa décision d'accepter toutes les candidatures déposées dans Parcoursup pour les filières qui ne sont pas en tension, soit «environ 70 % des formations». Enfin, à Paris-X (Nanterre), le blocage a été reconduit jusqu'au 2 mai, jour où une nouvelle session de partiels doit avoir lieu. Jeudi, plus d'un millier d'étudiants étaient réunis en assemblée générale (lire ci-contre), au cours de laquelle le président de l'université, Jean-François Balaudé, très critiqué après la violente intervention policière du 9 avril, a pris la parole. Il a dit «faire tout ce qui est en [son] pouvoir pour qu'il n'y ait aucune poursuite» contre les étudiants qui avaient alors été interpellés.

SFR

Les chiffres nous donnent réseau



SFR - Société Anonyme au capital de 3 123 205 559,00€ - 310 000 000 actions

(1) «Award» nPerf N°1 en termes de débit descendant internet fixe en 2017, décerné le 09/01/2018 par la société indépendante nPerf. Résultat global en France métropolitaine toutes technologies confondues (ADSL/VDSL, câble, fibre) au cours de l'année 2017. Moyenne établie sur les 7525559 mesures réalisées du 01/01/2017 au 31/12/2017 par les utilisateurs de l'outil nPerf en France métropolitaine. Voir l'étude complète incluant la méthodologie sur nPerf.com (2) Source : Agence Nationale des Fréquences - Observatoire du déploiement des réseaux mobiles 2G/3G/4G. Total des antennes (i.e. bandes de fréquences) 4G SFR en service en France métropolitaine au 1^{er} mars 2018. 4G : offre valable en France métropolitaine, sous réserve de couverture, avec offre et équipement compatibles. Réseau 4G en cours de déploiement. Détails de couverture sur sfr.fr/4g/couverture.

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, dans le complexe présidentiel, à Ankara mercredi. PHOTO ADEM ALTAN. AFP

ÉLECTIONS TURQUES

Erdogan, anticiper pour mieux régner

Afin de déstabiliser ses opposants, profiter de la réforme constitutionnelle et s'appuyer sur une croissance encore insolente, le Président a décidé d'avancer au 24 juin la date de la présidentielle et des législatives prévues initialement fin 2019.

RÉCIT

Par **QUENTIN RAVERDY**
Correspondant à Istanbul

Le suspense n'aura pas tenu en haleine les électeurs turcs trop longtemps. Il n'aura pas fallu vingt-quatre heures à Recep Tayyip Erdogan pour entendre et accepter l'appel à l'organisation d'élections anticipées lancé par son allié politique Devlet Bahçeli, leader de la formation d'extrême droite du MHP. C'est donc officiel : le 24 juin se tiendront les élections présidentielle et législatives, près d'un an et demi avant les échéances prévues en novembre 2019.

Une hâte du régime turc qui n'a pas manqué d'être soulignée par l'opposition, qui dénonce l'«*élection en panique*» d'un pouvoir «*démuni*». Dans les rangs des anti-Erdogan et de son parti islamo-conservateur, l'AKP, au pouvoir en Turquie depuis 2002, on assure être prêt à mener campagne. Tout le monde y va donc de son bon mot pour tenter de camoufler la surprise. Kemal Kılıçdaroglu, le leader du CHP, la deuxième force politique du pays (social-démocrate, kémaliste), promet «*une leçon de démocratie*» au Reis (le «*chef*»), quand bien

même son parti n'a pas encore désigné ses candidats. Du côté du Parti démocratique des peuples (HDP), on espère un tournant historique au soir du 24 juin.

Pourtant, la formation de gauche prokurde est à genou. Neuf de ses élus, dont ses deux anciens coleaders Selahattin Demirtas et Figen Yüksekdag, ainsi que des centaines de sympathisants, sont derrière les barreaux, accusés de faire la propagande de la guérilla kurde du PKK. A contre-courant des sondages, les cadres du parti restent certains que le HDP dépassera la barre des 10 % pour à

nouveau siéger au Parlement. Dans les rangs du Bon Parti (BP), la formation de l'ancienne ministre de l'Intérieur Meral Aksener, l'incertitude demeure. Si la frondeuse nationaliste, poussée hors des rangs du MHP, a confirmé sa participation à la présidentielle face à Erdogan (elle est créditée de 8 % à 15 % par les sondages), le BP, nouvellement formé, pourrait ne pas pou-

voir concourir en vertu de la loi turque. Son destin est désormais entre les mains du Conseil électoral. «*C'était l'une des motivations à lancer ces élections anticipées : empêcher le Bon Parti, qui pourrait grappiller les votes des électeurs centristes à l'AKP, de participer*», es-

time le président du Center for Economics and Foreign Policy Studies, Sinan Ülgen. Malgré un an et demi de mandat présidentiel encore devant lui et une majorité confortable au Parlement, Erdogan n'a pourtant pas souhaité attendre davantage. Soucieux de surfer sur une politique étrangère très offensive (*lire ci-contre*), le président turc justifie sa décision par la nécessité d'appliquer au plus vite la réforme constitutionnelle votée à une courte majorité lors du référendum entaché de soupçons de fraudes d'avril 2017. Une réforme qui fera disparaître le rôle de Premier ministre au profit d'un poste de chef de l'Etat aux prérogatives très élargies : possibilité de promulguer des décrets présidentiels, de nommer et révoquer des hauts fonctionnaires, de choisir des membres du Conseil supérieur de la magistrature...

BAISSE DE POPULARITÉ

Mais d'aucuns estiment que la succession de sondages décevants pour lui et son alliance AKP-MHP aurait poussé le leader turc à agir au plus vite. Une baisse de popularité déjà amèrement vécue lors du scrutin référendaire où Erdogan et ses alliés ont vu plusieurs grandes villes, d'ordinaire acquises, leur faire défection. «*Le choix d'appeler ces élections anticipées, c'est avant tout à cause des nombreux défis économiques auxquels fait face la Turquie*», tranche l'économiste indépen-

«**Pour les investisseurs, il y avait beaucoup de points d'interrogation. Maintenant, ils ont une date. Ils vont attendre le scrutin et voir ce qu'il en ressort.**»

Mustafa Sönmez économiste

dant et contributeur pour Al Monitor Mustafa Sönmez. Si le pays affiche un fringant taux de croissance à 7,4 % pour l'année 2017, plusieurs indicateurs donnent pourtant des sueurs froides au pouvoir central. L'inflation reste bien enracinée, la livre turque a perdu plus de 10 % de sa valeur par rapport à l'euro depuis le début de l'année et le déficit du compte courant du pays reste préoccupant. «*Le gouvernement ne pouvait pas prendre le risque d'attendre encore. Pour les investisseurs locaux et internationaux, il y avait beaucoup de points d'interrogation sur la situation. Maintenant, ils*





ont une date. Ils vont attendre le scrutin et voir ce qu'il en ressort», analyse Mustafa Sönmez.

MÉDIAS PUBLICS INFÉODÉS

Alors que le feu vert des deux mois de campagne n'a pas encore été officiellement donné, l'opposition s'empresse d'ores et déjà de prédire une course électorale inéquitable, dans une Turquie où les médias publics comme privés sont dans leur écrasante majorité inféodés au pouvoir central. Amère coïncidence mercredi, quelques heures après l'annonce de la date des élections anticipées, l'état d'urgence – mis en place en juillet 2016 après la tentative de coup d'Etat manqué – a été prolongé de trois mois. Tout aussi préoccupant pour le bon déroulement du scrutin, selon les détracteurs du leader turc : la nouvelle loi électorale votée en février après des débats musclés au Parlement. Le paquet législatif prévoit notamment la possibilité de comptabiliser les bulletins sans tampon officiel, le droit aux forces de l'ordre de pénétrer dans les bureaux de vote ou encore l'autorité pour le Conseil électoral de redessiner la carte électorale ou de déplacer les urnes pour des raisons de sécurité. « Dans ces conditions, sous état d'urgence, cela paraît impossible d'organiser une campagne équitable », estime le politologue turc Soli Ozel. Toutes les cartes semblent entre les mains de la majorité. »

La carte militaire, un atout électoral pour le président turc

Porté par son offensive en Syrie, Recep Tayyip Erdogan n'a jamais été aussi proche de la Russie en dépit de son soutien aux frappes occidentales.

Au même titre que ses méga-projets fleurissant un peu partout à Istanbul ou l'imposant taux de croissance de son pays, Recep Tayyip Erdogan ne devrait pas résister à l'envie d'évoquer, comme argument de campagne, le bilan de sa politique extérieure. Il faut dire que la Turquie est sortie victorieuse de l'opération militaire lancée contre le canton syrien d'Afrin pour déloger les combattants kurdes des YPG, accusés par Ankara d'être liés aux Parti des travailleurs du Kurdis-

tan (PKK). Une opération qui, au regard des sondages, a remporté un écrasant soutien au sein de la population turque. « C'est aussi pour cela qu'Erdogan a voulu des élections anticipées, pour pouvoir tirer profit électoralement de cette rapide victoire militaire », estime Soner Çagaptay, du Washington Institute of Near East Policy. « En profiter avant que la situation ne se complique sur le terrain », s'empresse d'ajouter le chercheur.

«Légitimité». Car au-delà des discours victorieux de l'exécutif, les résultats de la politique internationale d'un président turc aux accents toujours plus autoritaires et nationalistes, laissent quelque peu perplexe. La politique du «zéro ennemi aux frontières» portée par Erdogan semble être un lointain souvenir, comme l'illustre

amèrement le regain de tensions en mer Egée entre Ankara et Athènes. Mercredi, la Commission européenne s'inquiétait dans son rapport annuel que la Turquie «continue à s'éloigner à grands pas de l'Union européenne, en particulier dans le secteur de l'Etat de droit et des droits fondamentaux». Ankara n'en reste pas moins un partenaire économique de premier ordre pour les Européens et surtout la garante de l'accord migratoire de 2016, assurant le maintien de millions de réfugiés syriens sur le territoire turc.

Elan d'optimisme. Mais c'est bien sur le dossier syrien que les changements sont les plus profonds. La Turquie, soutien de la première heure des rebelles opposés au président Al-Assad, multiplie depuis plusieurs mois maintenant les initiatives de rapprochements avec la Russie et l'Iran, deux piliers du régime de Damas. Un changement de cap de la Turquie guidé par les hésitations répétées des Occidentaux concernant le devenir de Bachar al-Assad et surtout leur soutien stratégique apporté aux milices kurdes dans le nord de la Syrie pour lutter contre l'Etat islamique. Une alliance insupportable aux yeux d'Ankara, qui craint de voir à sa frontière l'instauration d'une zone autonome contrôlée par les YPG, pouvant influencer le mouvement kurde sur son propre sol.

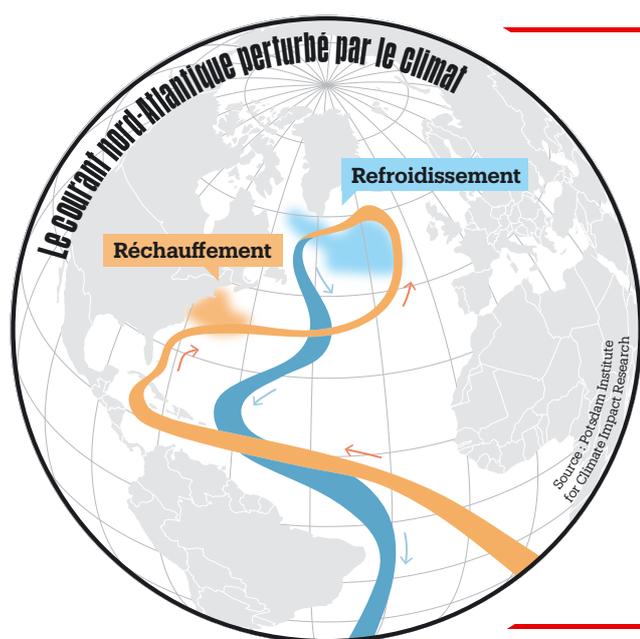
A l'inverse, par deux fois, Moscou a donné son feu vert à la Turquie pour intervenir militairement contre les YPG sur le territoire syrien. Comme pour mieux semer la discorde dans le camp atlantiste. C'est aussi aux côtés de Moscou et de Téhéran que la République turque peut aujourd'hui jouer un rôle dans les discussions d'Astana sur l'avenir de la Syrie ou dans l'établissement des zones de désescalade à travers le pays, dont la région rebelle d'Idlib (dans le Nord-Ouest) désormais sous la supervision des forces turques. Une coopération moins idéologique qu'opportuniste de part et d'autre. « Quand la Turquie, un membre de l'Otan et opposant au président Al-Assad, est présente à Astana, cela donne de la légitimité à l'initiative de Vladimir Poutine », souligne Soner Çagaptay.

La semaine dernière pourtant, certains observateurs ont cru voir un nouveau revirement «à la turque», après le soutien unanime d'Ankara aux frappes américaines, françaises et britanniques, en réponse aux attaques chimiques à Douma. Le président Macron, dans un élan d'optimisme, se félicitait même d'avoir «séparé» Russes et Turcs. Une sortie qui n'a pas manqué alors de faire réagir l'exécutif turc. « Nous pouvons penser différemment mais nos relations ne sont pas faibles à tel point que le président français puisse les rompre », tranchait ainsi le ministre des Affaires étrangères turques, Mevlut Çavuşoglu. Un rapprochement avec Moscou désormais scellé dans une conséquente liste de partenariats stratégiques : le gazoduc TurkStream, la construction d'une centrale nucléaire en Turquie, ou encore l'achat par Ankara du système défense russe S-400.

Q.R. (à Istanbul)

GULF STREAM

Les courants changent d'ère



Dans l'Atlantique Nord, l'équilibre de l'Amoc est altéré par le réchauffement climatique. Les températures et les pluies, en Europe comme au Sahel, pourraient être bouleversées.

Par
AUDE MASSIOT
et **CORALIE SCHAUB**

Approcherait-on du scénario catastrophe du film *le Jour d'après*, sorti en 2004 ? La

modification des courants marins qui influencent la météo en Europe comme en Amérique du Nord est un effet redouté du bouleversement climatique en cours. Un point de bascule majeur, c'est-à-dire l'un de ces changements abrupts et irrév-

sibles du climat qui menacent la survie même de l'humanité. Or deux études récentes établissent que ce phénomène est bel et bien enclenché, avec des conséquences tangibles. Il pourrait s'accroître et devenir dramatique.

POURQUOI EST-IL MENACÉ ?

L'océan est en mouvement perpétuel. Et ces courants transportant chaleur, carbone, oxygène et nutriments régulent le climat planétaire. Ainsi, la Circulation méridienne de retournement Atlantique (Amoc), que beaucoup appellent à tort le Gulf Stream, participe au climat tempéré européen. Rectifions d'abord les nombreuses fausses informations qui se propagent à son sujet. Les vents d'altitude qui se déplacent d'ouest en est sur la planète sont la principale cause de la différence de climat entre Madrid et New York, pourtant à la même latitude, et non pas le Gulf Stream. Autre idée reçue, ce dernier serait un système de courants océaniques qui circulent dans l'Atlantique Nord, le long des littoraux américains, d'Europe de l'Ouest jusqu'aux mers nordiques de Scandinavie, d'Islande et du Groënland. Faux, cet ensemble s'appelle l'Amoc. Le Gulf Stream est en réalité un puissant courant très localisé le long des côtes de la Floride, qui fait partie de l'Amoc. Ce dernier fonctionne grâce à un équilibre fragile entre les températures et la salinité des eaux. Un équilibre bouleversé

par le changement climatique provoqué par les activités humaines. Deux études publiées la semaine dernière dans la revue scientifique *Nature* apportent de nouveaux éléments sur ce phénomène. La première, réalisée par l'Institut de Potsdam pour la recherche sur l'impact du climat, conclut que l'Amoc serait déjà en train de ralentir. Cela depuis les années 50. « Nous avons détecté un phénomène de refroidissement des eaux au sud du Groënland [aussi appelé la tache froide, ndlr] avec, en parallèle, un réchauffement inhabituel le long de la côte nord-américaine, explique une des auteurs de l'étude, Levke Caesar. C'est l'empreinte de l'affaiblissement de ces courants océaniques. » La seconde publication complète ces résultats. Son auteur principal, David Thornalley, de l'University College de Londres, a

L'Amoc s'est affaibli depuis 1850, jusqu'à atteindre un record.



Baignade au bassin de la Villette, le 1^{er} juillet 2015. PHOTO CAMILLE MCOUAT

réussi à simuler l'intensité de l'Amoc au cours des mille cinq cents dernières années, grâce à l'étude de petits sédiments déplacés par les courants de profondeur. Conclusion : l'Amoc s'est affaibli depuis 1850, jusqu'à atteindre un record.

POURQUOI CE RALENTISSEMENT ?

Si le système de courants océaniques dans l'Atlantique Nord (Amoc) va, ou est en train de s'affaiblir, ce n'est pas sous l'influence d'un seul facteur. Il y a tout d'abord un phénomène naturel de variations de ces courants. Le changement climatique provoqué par les humains vient l'exacerber. «Selon un scénario climatique de "business as usual", c'est-à-dire sans diminution importante des émissions de gaz à effet de serre d'ici la fin du siècle, un ensemble de 27 modèles climatiques prévoit en moyenne une baisse de l'intensité de l'Amoc de l'ordre d'un tiers, détaille Didier Swingedouw, chercheur au CNRS, à l'université de Bordeaux et spécialiste de l'influence du climat sur ces courants marins. Dans certains de ces modèles, ces changements sont bien plus importants, jus-

qu'à 70%-80% de diminution.» Et ces modèles ne prennent pas en compte la fonte des glaces au Groënland. Cet écoulement glaciaire dans tout l'Arctique participe au ralentissement de l'Amoc. De même que la hausse des températures globales à la surface des océans due au réchauffement climatique. Explications. Dans deux régions de l'Atlantique Nord – la mer du Labrador et les mers nordiques –, l'Amoc réalise une convection en hiver, c'est-à-dire la plongée des eaux de surface à 1000-2000 mètres de profondeur qui repartent vers le Sud. Ce retournement est permis car ces eaux de surface, plus denses, sont plus salées et plus froides. Or elles devraient se réchauffer, dans les prochaines décennies, et perdre en salinité avec la hausse des précipitations prévues dans la région sous l'influence du changement climatique et l'afflux d'eau douce causé par la fonte des glaces.

DÉJÀ DES CONSÉQUENCES ?

L'affaiblissement de l'Amoc «pourrait déjà avoir un impact sur la météo en Europe», conclut la première étude. Car un temps froid dans

l'Atlantique subarctique «est corrélé à des températures élevées en été en Europe. La vague de chaleur qui a frappé le continent en 2015 a été liée à la "tache froide"», expliquent les chercheurs. Ce ralentissement de l'Amoc a d'autres conséquences dans l'hémisphère Nord. Les scientifiques soulignent qu'il a été associé à une hausse supérieure à la moyenne de la montée du niveau de l'océan sur la Côte Est des Etats-Unis, ainsi qu'à une sécheresse accrue au Sahel. Mais «pour évaluer les impacts à court et long termes, l'amplitude du ralentissement joue beaucoup et il existe une forte incertitude à ce niveau», remarque Didier Swingedouw. Pour David Thornalley, «déterminer le comportement futur de l'Amoc dépendra de la compréhension de sa sensibilité à des facteurs extérieurs tels que l'afflux d'eau douce [par la fonte des glaces et l'augmentation des précipitations, ndlr], et de la façon dont ces facteurs vont varier ou s'accroître». Les deux études parues dans Nature insistent sur la nécessité de poursuivre les recherches sur les altérations de l'Amoc et sur «son rôle dans les changements climatiques», tant l'enjeu est majeur. «L'Amoc est l'un des "points de bascule" bien do-

cumentés du système climatique», pointent les auteurs de la première publication. Or les scientifiques ignorent encore à quelle échéance ce point de bascule sera atteint, ce qu'ils jugent «très inquiétant». David Thornalley s'alarme aussi de «l'impact dramatique» que pourrait avoir la modification des courants océaniques en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest.

QUE SE PASSERAIT-IL EN CAS D'AGGRAVATION ?

Les simulations suggèrent qu'un affaiblissement de l'Amoc pourrait devenir la cause principale des modifications de la circulation atmosphérique estivale en l'Europe de l'Ouest et pourrait renforcer l'activité des tempêtes sur le continent, expliquent les chercheurs de la première étude. La deuxième, elle, insiste sur le fait qu'un ralentissement abrupt de l'Amoc «pourrait déclencher une multitude de bouleversements globaux, dont une montée rapide du niveau des océans, des changements dans la distribution des pluies, une aridification de certaines régions et des hivers glaciaux en Europe de l'Ouest».

Un ralentissement marqué «provoquerait un refroidissement de l'Atlantique Nord, qui serait cependant a priori plus faible en absolu que le réchauffement climatique induit par les gaz à effet de serre», précise Didier Swingedouw. Cela entraînerait une modulation du réchauffement, surtout en hiver, où l'on pourrait enregistrer une augmentation du nombre de tempêtes. Une diminution de l'Amoc pourrait selon certains modèles encore amplifier les vagues de chaleur estivales». Le chercheur du CNRS évalue aussi la hausse du niveau des océans à une dizaine de centimètres des deux côtés de l'Atlantique, en plus de la hausse liée aux autres effets du réchauffement climatique. Pour lui, la principale conséquence et la mieux établie actuellement est la migration vers le sud des précipitations de mousson en Afrique de l'Ouest. «Cela accentuerait la désertification du Sahel et y diminuerait les rendements de cultures vivrières, estime-t-il. Plusieurs millions de personnes pourraient être touchées, dont beaucoup seraient poussées à la migration pour survivre, augmentant ainsi le nombre de réfugiés climatiques.»

Mais ce n'est pas tout. Selon le fonds de recherche européen Atlas, qui a aussi participé aux études, la pêche commerciale pourrait être affectée et certaines régions manqueraient d'eaux riches en oxygène. «Un affaiblissement de l'Amoc peut conduire à des hausses ou des baisses de températures de plusieurs degrés, affectant certaines espèces de poissons importantes pour l'homme, ainsi que la quantité de plancton, de poissons, d'oiseaux et de baleines», estime-t-il. De plus, comme ces courants marins jouent aussi un rôle important dans l'absorption du dioxyde de carbone (CO₂), leur ralentissement «pourrait conduire à l'accumulation de davantage de CO₂ dans l'atmosphère», souligne la deuxième étude. Et donc à une aggravation du changement climatique. Bref, à un cercle vicieux. ◆

Carnet

DÉCÈS

Catherine COLO, Marion FERNAGUT, Céline et Fabienne EDELMANN, ses filles, Martin, Héloïse, Mathilde, Charlotte, Elsa, Thomas, Sylvain, Pauline, Damien et Antoine, ses petits-enfants, Mehdi, Margot, Louise, Nahel, Tilal, Gaston, Léon, Clara et Clara, Malé, Lucien et Lili, ses arrières-petits-enfants

ont le chagrin de vous annoncer la mort de

Colette EDELMANN

survenue le 7 avril 2018 dans sa 97^{ème} année

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité familiale en l'église Saint Martin de GROSROUVRE, le 21 avril à 11 heures.

Elle reposera auprès d'Andrée, sa mère, Gilles, son mari, Philippe, son fils, Perrine, sa petite-fille et Suchi, son « petit-fils ». Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille EDELMANN, 27 route du Buisson, 78490 GROSROUVRE



Vous organisez un colloque, un séminaire, une conférence...

Contactez-nous

Réservations et insertions

la veille de 9h à 11h pour une parution le lendemain

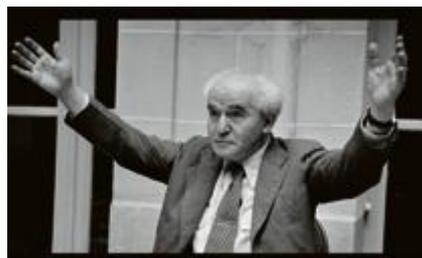
Tarifs : 16,30 € TTC la ligne
Forfait 10 lignes : 153 € TTC pour une parution
15,30 € TTC la ligne suppl. abonnée et associations : - 10 %

Tél. 01 87 39 84 00

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes par e-mail : carnet-libe@teamedia.fr

01 87 39 84 00

carnet-libe@teamedia.fr
La reproduction de nos petites annonces est interdite



LIBÉ.FR **Israël : deux documents visibles en exclu** Retrouvez dès à présent sur *Libé.fr* *Histoires d'Israël* (paroles d'écrivains) et *Une terre deux fois promise* (Tome 1), respectivement réalisés par William Karel et Blanche Finger. Ces docs seront diffusés les 24 et 25 avril sur Arte.

PHOTO ARTE FRANCE. ROCHE PRODUCTIONS



Le 20 août 2010, devant la centrale nucléaire de Bouchehr, dans le sud de l'Iran. PHOTO XINHUA. GAMMA-RAPHO VIA GETTY IMAGES

Menace sur l'accord nucléaire iranien: «Ce serait une catastrophe»

Avec des parlementaires allemands, britanniques et français, la députée LREM Delphine O signe une lettre ouverte en soutien à l'accord dont les Etats-Unis pourraient sortir.

Recueilli par **PIERRE ALONSO**

Dans une lettre ouverte parue jeudi dans la presse et sur un site dédié, 500 parlementaires allemands, britanniques et français appellent le Congrès américain à soutenir l'accord sur le nucléaire iranien. Signé à Vienne le 14 juillet 2015, il est aujourd'hui menacé par le président américain, qui le

conspue depuis sa campagne électorale. Donald Trump a fixé un nouvel ultimatum au 12 mai, à l'issue duquel les Etats-Unis pourraient en sortir. La députée LREM Delphine O est l'initiatrice de cette démarche «européenne et transpartisane».

Pourquoi publier cette lettre ouverte aujourd'hui?

Nous sommes à quatre jours de la visite du Président à Washington. L'accord sur le nucléaire iranien sera évidemment au menu des conversations. Or, la date limite fixée par Trump est dans trois semaines: il dira s'il se retire de l'accord ou s'il renouvelle la suspension des sanctions. **Quels seraient les effets d'une sortie de l'accord par le Président américain?**

Les Européens, notamment l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, ont une position claire: ils ont dit

qu'ils resteraient dans l'accord, même en cas de retrait américain. Il est néanmoins possible que l'Iran se retire après les Etats-Unis. Ce serait une catastrophe. Cela signifierait que l'Iran pourrait de facto reprendre ses activités nucléaires, jusqu'ici strictement encadrées. Dès lors, il y aurait un risque de prolifération dans la région. L'Arabie Saoudite a déjà dit qu'elle lancerait un programme nucléaire si l'Iran reprenait le sien. **Vous adressez votre lettre au Congrès américain. Mais que peut-il?**

Ce n'est pas le premier ultimatum fixé par Trump, qui doit renouveler la suspension des sanctions tous les trois mois. La dernière fois, il a re-

fusé de prendre la responsabilité d'un retrait et a renvoyé le sujet au Congrès. Celui-ci peut décider d'un retrait, mais aussi faire pression sur

l'administration américaine. Il peut être une voix de modération: les démocrates sont favorables à l'accord, une bonne partie des républicains y sont opposés. La dernière

deadline a montré que ni le Congrès, ni l'administration américaine n'avaient d'alternative. C'est pour ça qu'il n'y a pas eu de décision radicale, alors que Trump dit depuis sa campagne qu'il va en sortir. Il y a la rhétorique et les actes. Des membres du Congrès qui avaient pris des positions critiques sur l'accord se sont rendu compte

des conséquences d'un retrait: la prolifération nucléaire, mais aussi l'enjeu pour la crédibilité des Etats-Unis, s'agissant d'un accord majeur de la diplomatie internationale, signé par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et soutenu par la communauté internationale.

Quelles sont vos craintes en cas de rupture de l'accord?

Si les Iraniens se retirent dans la foulée, les conséquences seront catastrophiques pour la prolifération, mais il y a aussi un risque de radicalisation des positions iraniennes. Les négociations sur l'accord avaient permis de rouvrir des canaux de dialogue avec Téhéran et de relancer les relations économiques. On essaie d'avoir avec l'Iran des discussions sur des sujets qui ne sont pas dans l'accord: son

programme balistique et les conflits régionaux (la Syrie, le Yémen). Un retrait serait une victoire des conservateurs iraniens, qui y verraient une justification à leur opposition et un affaiblissement de Rohani, notre interlocuteur.

Les Européens peuvent-ils faire changer d'avis Donald Trump?

J'espère! Le travail de persuasion se joue presque au niveau de la relation personnelle entre Macron et Trump. Trump s'est retourné sur d'autres sujets, comme sur la COP21, même si les nominations récentes – surtout John Bolton comme conseiller à la sécurité nationale – ne nous rendent pas optimistes. La dernière personne qui parlera à Trump sera peut-être en mesure de l'influencer avant le 12 mai. Sur le fond, il faut montrer aux Etats-Unis que nous prenons au sérieux les agissements de l'Iran dans la région. Plusieurs Etats européens ont proposé de nouvelles sanctions contre leur programme balistique au Conseil des ministres des affaires étrangères qui s'est tenu lundi au Luxembourg. L'Italie s'y est opposée. Les frappes en Syrie, sans lien avec le dossier iranien, sont une illustration de la collaboration entre Washington, Paris et Londres, et prouvent que nous ne sommes pas naïfs dans le rapport de force au Moyen-Orient, que nous savons être fermes.

Les Occidentaux ont-ils les moyens de peser sur la politique régionale déstabilisatrice de l'Iran, en Syrie et au Yémen?

Il faut ouvrir des canaux de dialogue. J'ai accompagné le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, à Téhéran le 4 mars. Ces sujets étaient sur la table. Au Yémen, l'Iran a moins d'intérêts en jeu. C'est le conflit où il serait le plus facile de réunir tous les acteurs autour de la table. On essaie aussi de leur dire de faire pression sur Assad pour qu'il cesse ses bombardements sur les civils, qu'il cesse de les gazer, qu'il permette l'acheminement humanitaire. Rohani et son ministre des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, sont ouverts à la discussion, une fois le chapitre du nucléaire bien calé. Si le premier s'effondre, le reste risque de suivre. ◆



INTERVIEW



Le Royaume-Uni veut interdire les pailles en plastique «Nous allons interdire ces objets», a déclaré le ministre de l'Environnement britannique, estimant qu'il s'agissait d'«une urgence mondiale». Une loi pourrait être adoptée à la fin de l'année. Les Britanniques utilisent 8,5 milliards de pailles en plastique par an. Fléaux des océans, elles figurent dans le top 10 des déchets retrouvés sur les plages. PHOTO FLIKER, CREATIVE COMMONS



CUBA

Miguel Diaz-Canel, le numéro 2 de l'exécutif cubain, a été élu pour succéder au président sortant Raúl Castro, ce qui met un terme à près de six décennies de pouvoir des frères Castro. Désigné unique candidat mercredi, ce civil de 57 ans a été, comme attendu, élu par les députés pour un mandat renouvelable de cinq ans, «avec 603 voix sur 604 possibles, soit 99,83% des suffrages», a annoncé devant l'Assemblée cubaine la présidente de la Commission nationale électorale.



AUSTRALIE

Environ 30 % des coraux de la Grande Barrière sont morts. La faute à une vague de chaleur survenue entre mars et novembre 2016, premier épisode de deux années consécutives de blanchissement, rapporte une étude, qui appelle à la protection des coraux survivants, estimés à environ un milliard. «C'est ceux-là qui vont réalimenter et réhabiliter des récifs altérés», précise l'un des auteurs, ajoutant qu'il fallait améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution côtière.

UE: Macron peine à convaincre Merkel

Le choix du lieu – en chantier – était symbolique. Jeudi, au forum Humboldt de Berlin, ancien palais prussien destiné à devenir un musée consacré aux cultures non européennes, il y avait des grues, des échafaudages et de la poussière pour accueillir le président français lors de sa deuxième visite officielle dans la capitale allemande. Emmanuel Macron y rencontra Angela Merkel afin d'élaborer une feuille de route commune en préparation du Conseil européen des 28 et 29 juin. Parmi les sujets à l'ordre du jour, les propositions du président français en matière de réforme de la zone euro. C'est peu de dire que le sujet divise France et Allemagne.

Depuis son discours à la Sorbonne de septembre, Macron appelle à la création d'un budget autonome de la zone euro pour soutenir les investissements, ainsi qu'à la création d'un poste de ministre des Finances de l'Union monétaire. Des propositions auxquelles Berlin n'est pas favorable. L'Allemagne renâcle à payer pour les pays qu'elle juge trop dépendants. C'est d'ailleurs en vertu de ces réticences que les propositions du président français ne sont pas évoquées dans le contrat de coalition négocié entre la CDU-CSU et ses alliés sociaux-démocrates. Lors de la conférence de presse conjointe, Macron a largement insisté sur la notion de «solidarité», tandis



que Merkel opposait: «Nous sommes d'accord qu'il y a besoin de solidarité en Europe, mais que la compétitivité est nécessaire.» Pour la chancelière, les gouvernements doivent faire des «efforts nationaux», des économies budgétaires et des réformes. Politiquement, la chancelière est tirailée. Son parti chrétien-démocrate, la CDU, a bruyamment manifesté son opposition aux projets de réforme de l'UE du prési-

dent français, et ce, la veille du discours de Macron au Parlement européen. Les élus CDU et CSU ne veulent pas entendre parler d'un deuxième budget distinct de celui de l'UE. On apprenait en début de semaine que le nouveau ministre SPD des Finances, Olaf Scholz, gardait dans son cabinet les mêmes hauts fonctionnaires que ceux en activité sous son prédécesseur Wolfgang Schäuble. De quoi conforter ceux, nombreux, qui estiment que peu importe que le ministre des Finances soit social-démocrate ou chrétien-démocrate... Puisqu'il reste avant tout un ministre des Finances allemand.

JOHANNA LUYSEN
(à Berlin) PHOTO AFP

LA FOIRE DU TRÔNE

Le dernier des corgis

Elle est là, dans son tailleur vert printemps et son brushing impeccable, son sac à main noir bien calé au creux du coude gauche. La reine Elizabeth II s'apprête à prononcer le discours d'ouverture du XXV^e sommet du Commonwealth. Dès que sa Première ministre, Theresa May, en a terminé avec les banalités d'usage, elle s'adresse aux 53 chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Londres. Elle leur enjoint de désigner chef du Commonwealth son fils, le prince Charles, une fois confirmées certaines inévitabilités de la vie, comme sa disparition ultime. Samedi, elle fêtera pourtant ses 92 ans dans une santé resplendissante. D'un jour à l'autre, un bébé royal devrait pointer son nez, le troisième de son petit-fils William. Dans un mois, Harry épousera Meghan Markle, une Américaine divorcée et métisse. Après tout, pourquoi pas? En plus, c'est l'unique semaine de l'été britannique, la température dépasse largement les 20°C. Tout va en principe très bien. Mais son regard vacille un peu. Peut-être songe-t-elle à

Willow, tout juste décédé, au grand âge de 14 ans (72 en années d'humain). Willow avait de grandes oreilles et de toutes petites pattes. Ce corgi gallois était l'un des plus fidèles compagnons de la souveraine. Il était le dernier descendant de Susan, son premier corgi bien à elle, reçu en cadeau pour ses 18 ans et qui a engendré un nombre incalculable de chiots, Sugar, Honey, Bee, ou Whisky pour n'en citer que quelques-uns. Quatorze générations de corgis royaux ont suivi. Depuis trois ans pourtant, la reine a arrêté l'élevage. Elle ne veut pas laisser de chiens orphelins. Aucun de ses enfants, Charles, Anne, Andrew ou Edward, n'est versé dans le corgi. «Mes corgis sont ma famille», a dit un jour la reine. Peut-être étaient-ils les seuls à ne pas la traiter en souveraine, à ne pas lui faire la révérence (exercice compliqué avec des pattes aussi courtes). Pour eux, elle n'était qu'une machine à caresses et à gamelles. Ce qui, dans sa vie si codée, valait sans doute toutes les couronnes du monde.

A lire en intégralité sur Libé.fr
SONIA DELESALLE-STOLPER (à Londres)

eSwatini

C'est le nom d'origine du Swaziland, qui fête ce jeudi le 50^e anniversaire de son indépendance après avoir été sous protectorat britannique. Et c'est le nom qu'il va reprendre, a annoncé à cette occasion le roi du Swaziland, Mswati III, dernier monarque absolu d'Afrique. «A leur indépendance, tous les pays africains ont repris leur ancien nom, celui d'avant la colonisation», a-t-il expliqué devant un stade bondé de Manzini, deuxième ville de ce pays d'Afrique australe. eSwatini signifie «le pays des Swazis», en langue swati. Le nom Swaziland était un mélange des langues swati et anglaise.



EXPLOSION DES INÉGALITÉS, SYSTÈME POLITIQUE ARCHAÏQUE, INFRASTRUCTURES VÉTUSTES...

BIENVENUE AU «SHITHOLE COUNTRY»

NUMERO SPÉCIAL ÉTATS-UNIS

EN KIOSQUE LUNDI

Banlieues

Borloo de nouveau au rapport

En retrait de la vie politique depuis quatre ans, l'ancien ministre revient sur le devant de la scène, suscitant des espoirs et quelques critiques. Missionné par Macron, il devrait rendre la semaine prochaine ses propositions pour les quartiers populaires.

Par
**LAURE
BRETTON**

De ses longues années chez les scouts, qui le feront passer totalement à côté de Mai 68, Jean-Louis Borloo a conservé un savoir-faire relativement unique : démarrer un feu avec une seule allumette. De lui, l'ancien député communiste du Nord Alain Bockquet avait coutume de dire aussi qu'il savait remplir une baignoire de mousse avec 3 grammes de savon. Une propension à la bidouille et au tapage médiatique qui s'avèrent fort utiles dans sa dernière mission en date : la «réconciliation nationale» entre le pays et ses banlieues. Face à la colère des maires gérant des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) qui couvait depuis la fin de l'été, Macron est allé chercher une icône : le 14 novembre, il a chargé l'ancien avocat d'affaires devenu ministre star des années 2000 de pondre des propositions pour renouer le lien avec les quartiers populaires, qui ne cesse de se distendre depuis la présidentielle.

Dans les années 90, Jean-Louis Borloo a remis Valenciennes sur pied grâce à un cocktail détonant de destruction de barres d'immeubles, rénovation du centre-ville et construction de tram ou d'équipements culturels. Et une consécration : l'installation d'une usine Toyota sur son territoire, créant d'un coup 4 000 emplois. Auréolé de ces succès locaux – le chômage est passé de 20 % à 14 % en treize ans dans sa ville –, Borloo prend

alors les rênes du ministère de la Ville sous Chirac et lance une nouvelle phase de rénovation urbaine à l'échelle du pays, avec la création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru). En mode bulldozer, sa marque de fabrique, agrégeant les milliards d'euros et lançant la réhabilitation de dizaines de quartiers.

DOUDOU

Deux quinquennats plus tard, c'est ce programme qui est à bout de souffle, provoquant un découragement total et



Jean-Louis Borloo dans le quartier Dutemple, à Valenciennes, en 2014.

inédit chez des édiles qui se vivent en «premiers de tranchées». A des années-lumière des «premiers de cordée» si chers au chef de l'Etat. Pendant la campagne présidentielle, la vision entrepreneuriale de la banlieue (et de la diversité) du candidat Macron avait décoiffé plus d'un maire. Mais au moins, pensaient-ils, le volontarisme semblait de retour. Depuis, la suppression de nombreux emplois aidés, la baisse des APL pour boucler le premier budget du quinquennat et la distance (au mieux) du gouver-

nement vis-à-vis des quartiers populaires ont décuplé le sentiment d'abandon. Avant Macron, ce sont les maires de banlieue qui ont appelé Borloo à la rescousse, le conviant à leurs états généraux de l'automne qui ont débouché sur un appel à l'aide – «l'appel de Grigny» – pour les banlieues. La pression politique et médiatique montait d'un cran d'un coup. Un petit mois plus tard, à Tourcoing, le chef de l'Etat promettait donc le «retour de l'Etat» dans tous les QPV, le retour des emplois francs, mais surtout



PHOTO AIMÉE THIRION

celui de Jean-Louis Borloo. L'antitechno, l'homme des missions transversales, le stratège affectionnant la guérilla intellectuelle et le travail collaboratif au service d'un président adepte de verticalité: Jupiter recrutait Mars. D'ailleurs, emballés par cette «coconstruction» promise, les maires ont phosphoré comme jamais pendant tout l'hiver, avançant des dizaines de propositions. «On est entrés dans un optimisme un peu délirant mais on veut vraiment qu'il en sorte quelque chose», souffle la maire LR de Chante-

loup-les-Vignes (Yvelines), Catherine Arenou. Sauf que le temps passe et qu'ils ne voient toujours rien venir du côté de l'exécutif. Comme si Borloo n'avait servi que de doudou à des maires épuisés sans intention politique forte derrière. Fin mars, le maire de Sevran, Stéphane Gatignon, a mis en scène sa démission, parlant de mépris et de burn-out général. Et même pas un mot présidentiel sur les banlieues pendant les quatre heures d'interview de la semaine passée. «Aucune question sur la situation alarmiste des quartiers, [...] aucun signe d'encouragement de la part du président de la République», déplorent les membres du collectif Territoires gagnants, qui rassemble maires et associations dans un communiqué diffusé lundi. «Ils s'endorment là-haut, ils nous baladent, on est vent debout», prévient le président de l'association Bleu Blanc Zèbre, Jean-Philippe Acensi, qui bosse avec Borloo depuis plus d'un an.

MARIONNETTE EN LATEX

Annoncé dans un premier temps pour fin février puis début avril, le rapport de l'ancien ministre de la Ville est supposé atterrir sur le bureau présidentiel en fin de semaine prochaine. Au vu de l'agenda diplomatique chargé de Macron, rien n'est moins sûr. «Tous les jours, on allume des petites bougies à la gloire de saint Borloo», sourit le maire socialiste de Val-de-Reuil, Marc-Antoine Jamet. On prie pour qu'il nous sorte un nouveau plan Marshall, qu'il reprenne le ministère de la Ville.» Le portefeuille a disparu au printemps dernier, une première depuis les années 90, au profit d'un grand ministère de la Cohésion des territoires confié à Jacques Mézard, vieux grognard radical chargé de faire le lien avec la «ruralité», et Julien Denormandie, cheville ouvrière d'En marche à ses débuts, passé par Bercy. Beaucoup trop «techno» au goût des élus de terrain.

Avec son visage de marionnette en latex parcheminé et sa veste éternellement portée sur l'épaule d'une main distraite, Jean-Louis Borloo n'est jamais aussi bon que quand il s'agit de faire monter la mayonnaise. Alors qu'il n'a aucune assurance de l'exécutif (même s'il a rencontré Emmanuel Macron au début du mois), il qualifie son futur rapport de «big bang institutionnel» et sème ses petits cailloux de déjeuners en ville en rencontres avec les associations d'élus. Pour lui, les 1500 QPV sont autant «d'archipels fermés sur eux-mêmes». Son diagnostic est simple: 200 sont «au bord du gouffre», 60 sont «dans la fracture» et 15 ont déjà basculé «dans l'affrontement». En gros, dit Jean-Louis Borloo, si le gouvernement ne fait rien de plus, les municipales de 2020 verront se monter des «listes communautaires imposant la charia municipale». Carrément.

Sans reprendre la formule choc, le maire des Mureaux, François Garay, approuve cet alarmisme. «Le but de ce futur plan doit viser à démontrer que la République englobe tout le monde», explique l'élus divers gauche qui a soutenu Macron dès le premier tour de la présidentielle. Dans le cloisonnement, certains, les plus dangereux, pourront détacher un à un les jeunes pour les attirer vers leurs projets antirépublicains.» Dans ces quartiers, «bâtir le parcours d'un jeune, c'est plus compliqué que construire le pont de l'île de Ré», a coutume de résumer Borloo, qui a toute une série d'aphorismes

et de chiffres clés pour marquer les esprits: les QPV, ce sont 5,5 millions de personnes (un dixième de la population française) quatre fois moins de crèches qu'ailleurs, 28% des mères ayant leur permis contre 72% au niveau national, un taux de chômage qui peut atteindre le triple de la moyenne française, une croissance des élèves de 3,9% par an contre 0,2% sur tout le territoire... D'où son idée de «grand plan de qualité urbaine» qui associerait quasiment tous les ministères. Il faut un «changement total de méthode» et une «nouvelle architecture gouvernementale», a-t-il plaidé début avril à Dijon lors des rencontres nationales de France urbaine, qui regroupe les présidents de métropoles, de grandes villes et d'intercommunalités. Ravivant les espoirs des maires, il a levé le voile sur une palanquée d'idées sans préciser si elles figureraient dans son futur rapport. Comme la fusion entre la médecine scolaire et la protection maternelle et infantile (PMI), un nouveau pacte éducatif, un plan contre l'«illectronisme» (méconnaissance informatique) de 600 millions d'euros ou encore la création d'une fondation chargée de centraliser tous les fonds de la rénovation urbaine. Soit un avatar de Caisse des dépôts et consignations (CDC) qui viendrait remplacer l'Anru, dont le fonctionnement est jugé complexe et pas transparent.

Ce n'est pas totalement faux, répond le président de l'Anru, Olivier Klein. «Mais tout casser pour tout refaire prendrait trop de temps et nous n'en avons plus. Il faut réformer l'Anru pour qu'elle devienne plus simple, plus rapide, plus agile, pour que certains chantiers démarrent enfin», souligne le maire de Clichy-sous-Bois. Borloo et Klein se retrouvent sur un constat: donner plus de pouvoir aux élus qu'à Bercy, ces «petits hommes gris» comme les appelle l'ancien ministre. «De Bercy à l'Education, en passant par l'Emploi, il faut tout bousculer et remettre des moyens humains dans les quartiers», confirme l'ancien ministre de la Ville François Lamy, auteur de la loi de cohésion urbaine de 2014. Ce qui fonctionne bien, c'est l'individualisation donc il faut du monde.»

DYNAMISME BONHOMME

Sur sa lancée, Borloo parle aussi de former un «corps de fonctionnaires» issus des quartiers via une sorte d'ENA des banlieues enseignant les métiers de l'entrepreneuriat, de la finance et des médias, et de créer une équipe de France des banlieues qui inclurait des personnalités comme Yannick Noah. Entre inventaire à la Prévert et dynamisme bonhomme, Borloo suscite l'enthousiasme des maires, qui placent un espoir parfois démesuré dans sa capacité à convaincre Emmanuel Macron. Mais si le Président a marqué un point politique en choisissant Borloo, l'homme provoque un scepticisme poli au sein du gouvernement. Surtout qu'il a chiffré à 48 milliards d'euros en mutualisant tous les financements (collectivités locales, Etat, HLM, CDC...) les besoins pour réconcilier le pays avec ses banlieues, même s'il se répand depuis pour dire que ses idées ne «coûtent pas un centime».

«Borloo? Ce n'est pas le type qui avait son bureau à Marigny [une annexe de l'Elysée] pendant le quinquennat précédent et qui était censé raccorder l'Afrique à l'électricité?» grince une ministre dou-

tant de la sincérité de l'ancien centriste touche-à-tout. Ces dernières années, en plus de son engagement pour établir le courant en Afrique, il n'était pas rare de croiser Borloo dans les avions officiels emmenant Hollande ou Valls à Athènes, où l'ancien milliardaire effectuait une mission de bons offices auprès du gouvernement Tsípras au plus fort de la crise grecque et des exigences de privatisations à tout va de Bruxelles.

En février, il lâchait sa fondation Energies pour l'Afrique et se disait prêt à un nouveau combat collectif, au choix, la lutte contre «le déclassé de la France» ou «le sauvetage de l'Europe». Du coup, son ralliement de dernière minute au candidat Macron, entre les deux tours, n'a pas laissé le souvenir d'un soutien fiable et solide dans la majorité. A Matignon, le glissement progressif du calendrier pour la remise des propositions est d'ailleurs mis à l'unique débit de Bor-

loo, qui dispose d'un bureau à l'hôtel de Castries, coïncé entre ceux de Mézard et Denormandie. Traçant sa route en dehors des cases officielles, Jean-Louis Borloo jure qu'il n'a aucun agenda personnel dans l'histoire mais imagine un «général Patton» à la tête de ce futur plan de bataille, du nom du stratège qui commandait l'armée de terre américaine pendant la Seconde Guerre mondiale. «Il nous faut un ministre total avec une vision globale», résume Marc-Antoine Jamet. Un «ministre du vivre ensemble et de l'éducation populaire», s'enflamme François Garay. «Les déclarations d'amour, on en a tout le temps», prévient leur alter ego communiste de Grigny, Philippe Rio. Maintenant il nous faut des hommes et des actes.»

«Tous les jours, on allume des petites bougies à la gloire de saint Borloo. On prie pour qu'il nous sorte un nouveau plan Marshall.»

Marc-Antoine Jamet maire socialiste de Val-de-Reuil



OUVERTURE

à la rentrée universitaire 2018-2019
d'un parcours LMD hébreu-études
juives (Licence-Master-Doctorat)
à Aix-Marseille Université

Ce parcours est ouvert à toute personne souhaitant suivre ou reprendre un cursus universitaire dans le domaine de l'hébreu et du judaïsme.

Il propose :

- Une licence LLCER-HEJ
- Une licence LLCER - Parcours trilingue (Anglais - Hébreu et une troisième langue)
- Une licence professionnelle (en L3) Management des associations 1905 - Laïcité
- Un programme MASTER (MAMHS)
- Possibilité de poursuivre en Doctorat.

L'hébreu pourra être commencé au niveau débutant.

Cette filière offre de nombreux débouchés professionnels tels que l'enseignement, la traduction et l'interprétariat, la médiation culturelle, le tourisme etc.

INSCRIPTIONS

- ☐ L1 (1^{ère} année de licence) parcoursup <https://www.parcoursup.fr> jusqu'au 13 mars 2018 -18 heures
- ☐ L2 et L3 e-candidat <https://candidatures.univ-amu.fr> entre le 29 avril et le 10 juin 2018
- ☐ Master e-candidat <https://candidatures.univ-amu.fr> entre le 20 avril et le 1^{er} juin 2018.

Pour plus d'informations <https://iecj.univ-amu.fr>
Contacts : sophie.nezri-dufour@univ-amu.fr
 philippe.cassuto@univ-amu.fr - iecj-contact@univ-amu.fr
 ☎ 04 42 26 35 88

0,5%

C'est le taux plancher de rémunération du livret A, a garanti jeudi le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire. «*Quelle que soit la situation des taux, quel que soit le niveau de l'inflation*», ce rendement ne tombera «*jamais en dessous de 0,5%*», s'est-il engagé chez Jean-Jacques Bourdin sur RMC.

Aujourd'hui, le taux de ce produit d'épargne simple est à 0,75%. Le gouvernement s'est engagé à le maintenir à ce niveau jusqu'en 2019. Le Maire a également promis «*une règle beaucoup plus simple de calcul de ce taux: ce sera la moyenne du taux d'inflation et des taux d'intérêt*».

Affaire Lambert: arrêt ou encore?

Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne doit rendre ce vendredi son arrêt sur l'interruption des soins décidée par le CHU de Reims pour cet accidenté de 2008.

Par **ÉRIC FAVEREAU**

Attendre, attendre encore un peu. C'est ce vendredi soir que le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne (Marne) doit normalement rendre son arrêt sur le sort de Vincent Lambert, dans le coma depuis septembre 2008 après un terrible accident de voiture. Les juges ayant eu, jeudi, à se pencher sur le nouveau recours en référé déposé par les parents de Vincent Lambert, qui contestaient la décision du CHU de Reims d'arrêter les soins de leur fils, à savoir l'alimentation et l'hydratation artificielle. Ensuite? Il faudra attendre encore, car si les parents sont déboutés, ils auront la possibilité d'un appel devant le Conseil d'État, qui pourrait prendre à nouveau vingt-quatre ou quarante-huit heures.

«**Dieu**». On en est donc là, toujours là. Au même point. Avec cette impression d'un disque rayé. Avec, surtout, des positions qui se figent de plus en plus. Ces derniers jours en effet, après l'annonce de l'équipe médicale de vouloir arrêter les soins, les parents de Vincent Lambert n'ont pas désarmé. Sa mère a ainsi écrit une lettre ouverte au président de la République: «*Mon fils n'a pas mérité d'être affamé et déshydraté [...]. Vincent est handicapé mais il est vivant.*» Ou encore: «*Vincent n'est pas dans le coma, il n'est pas malade, il n'est pas branché [...], il respire sans assistance. Il se réveille le matin, et s'endort le soir.*» Puis, quelques jours plus tard, le 11 avril, c'est le



Rachel Lambert, femme de Vincent, à Strasbourg le 5 juin 2015. PHOTO PATRICK HERTZOG. AFP

pape François en personne qui, à l'issue d'une audience publique, a évoqué cette histoire: «*Je voulais répéter et confirmer de manière forte que le seul maître de la vie, du début jusqu'à la fin naturelle, est Dieu. Et notre devoir est de tout faire pour protéger la vie.*» Enfin, jeudi, dans le Figaro, 70 professionnels de santé ont signé un nouvel appel: «*Nous tenons à exprimer, en notre âme et conscience,*

notre incompréhension et notre extrême inquiétude au sujet de la décision d'arrêt de nutrition et d'hydratation artificielles concernant Vincent Lambert. Un tissu d'incertitudes et d'hypothèses, ainsi que des jugements contradictoires concernant le niveau de conscience, les capacités de relation et de déglutition, le pronostic, fondent une sanction dramatique, incompréhensible.»

Des mots et des positions. Tout paraît avoir été dit. On connaît parfaitement les arguments. Du côté de Rachel Lambert, femme et tutrice de Vincent, et de six de ses frères et sœurs, on met en avant le respect de la volonté de ce dernier qui, à plusieurs reprises, aurait exprimé qu'il ne voulait pas «*vivre une situation de légume*». Or la loi Leonetti permet à tout patient de refuser un traite-

ment, y compris l'alimentation et l'hydratation. Si le malade n'est pas conscient, c'est à l'équipe médicale de décider après avoir recueilli l'avis de ses proches. Depuis cinq ans, les médecins ont décidé à quatre reprises d'arrêter les soins. La dernière fois donc, le 8 avril, le médecin, le Dr Vincent Sanchez, a expliqué que les soignants étaient «*face à un maintien artificiel en vie*».

François Lambert, le neveu de Vincent, précisant: «*Vincent a un corps qui souffre, le médecin nous l'a dit, ce qui veut dire que l'on n'est pas sûr que Vincent ne ressent pas la souffrance.*»

«**Droit**». En face, c'est un autre regard. Et pendant plus de deux heures, jeudi, les avocats des parents de Vincent Lambert l'ont détaillé. Pour eux, leur fils n'est pas dans un coma profond, mais il se trouverait plutôt dans un état de conscience minimum. La preuve? Une vidéo où il avalerait de lui-même, et où il suivrait même du regard. L'avocat des parents s'est montré offensif, remettant en question la neutralité de la femme de Vincent Lambert, «*qui a donné son avis, alors qu'elle a toujours œuvré pour l'arrêt des traitements. Il y a un conflit d'intérêts manifeste*». Un autre avocat a, lui, douté de la compétence et de la légitimité du Dr Sanchez: «*Il est gériatre, et non pas spécialiste des patients dans un état comme celui Vincent Lambert.*»

Au fond, pour l'avocat du neveu de Vincent Lambert, il faut arrêter avec ces arguments de passion: «*Le droit est là pour trancher. La seule question est de savoir si la décision du Dr Sanchez respecte les conditions de la loi Leonetti. Or c'est bien le cas. La décision est motivée, elle respecte la jurisprudence.*» L'avocat du CHU de Reims a ensuite pris la parole. Il a insisté sur le climat violent de ces derniers mois, dénonçant «*une instrumentalisation de la justice, du droit et de l'opinion publique*». Et rappelé les pressions subies par l'hôpital et les médecins eux-mêmes, qui ont dû porter plainte au pénal. «*Vincent Lambert est pris en otage dans un état végétatif depuis dix ans. Il y a une intenable obstination déraisonnable depuis cinq ans*», a conclu l'avocat de sa femme. «*Compte tenu de la complexité du dossier*», les juges ont annoncé qu'ils feront connaître leur décision «*normalement vendredi après-midi*», ou au plus tard lundi. ◆

500

C'est le nombre de victoires sur le circuit ATP obtenues par Richard Gasquet après son succès jeudi contre l'Allemand Mischa Zverev en 8^e de finale du tournoi de Monte-Carlo. Gasquet a disputé son premier match pro en 2002 sur le Rocher. Il est le premier Français à at-

teindre ce cap symbolique et seulement le 45^e joueur depuis le début de l'ère Open (1968). Le Biterrois, qui a perdu 287 fois, a réagi avec une bonne dose d'autodérision: «*Je dois avoir un des plus mauvais palmarès des joueurs qui ont atteint les 500 victoires*», a-t-il commenté.

A Lyon, des anti-IVG noyautent un débat sur la PMA

«*Les nouveaux outils génétiques de la PMA : vers une nouvelle conception de l'humanité?*» indique l'affiche qui annonce un «*débat citoyen*», ce vendredi à Lyon. Du très classique pour signaler un événement organisé par l'espace de réflexion éthique Auvergne-Rhône-Alpes (Ererra), chargé par les états généraux de la bioéthique d'animer des réunions publiques dans la région? Sauf que parmi les orateurs, entre la philosophe Catherine Dekeuwer-Carrier, spécialiste d'histoire de la médecine, et le Pr Jean-François Guérin, éminence de l'embryologie et de la biologie de la reproduction, figure Blanche Streb, directrice de la formation et de la recherche chez Alliance Vita. Soit un

lobby anti-avortement fondé en 1993 par Christine Boutin, dont le site internet ainsi que la ligne d'écoute «*SOS bébé*» font partie des plateformes visées par l'extension du délit d'entrave pénalisant la «*désinformation*» sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Le 1^{er} mars, le premier débat organisé à Lyon par l'Ererra sur la PMA a duré près de trois heures et demie. Sur l'insistance de Blanche Streb, venue en force avec ses soutiens, une nouvelle date a été fixée pour prolonger l'échange. Entre-temps, cette dernière est parvenue à se faire inscrire au programme. A peine les inscriptions ouvertes, les traditionalistes s'inscrivent en

masse pour bloquer les places. Cet entrisme est une stratégie rodée des mouvements anti-IVG pour noyauter la consultation populaire souhaitée par les états généraux.

«*La force d'Alliance Vita, c'est d'avoir su lisser son discours, de s'être professionnalisé, dénonce Lorraine Wiss, du Planning familial du Rhône. En maîtrisant un certain vocabulaire, en se prévalant d'une espèce de caution scientifique, ils noient les gens sous un propos pointu, ils font croire qu'ils donnent des infos fiables. Or quand on les confronte à leurs positions politiques, on se rend compte que c'est très orienté.*»

A Libération, Blanche Streb affirme «*disposer*[r] d'une

réelle expertise sur le thème [de la PMA], ainsi que des compétences techniques et scientifiques». La quadragénaire a bien soutenu une thèse à l'université de Lorraine en 2007, mais sur «*les cosmétiques écologiques et biologiques*»... Un peu mince pour partager une tribune avec des experts de la bioéthique. Pour le professeur François Chapuis, directeur de l'Ererra et animateur du débat, «*la parole circule de manière efficace*». Une femme qui a initié seule une PMA témoignera face aux tradis, défend-il, avant de suggérer au Planning familial et aux associations LGBT de s'inviter aussi sur l'éstrade.

MAÏTÉ DARNAULT
(à Lyon)



Cannes Lars von Trier, «*persona grata*»

Sept ans après avoir été déclaré «*persona non grata*» par le Festival de Cannes en raison de ses déclarations pro-Hitler, le cinéaste danois Lars von Trier va faire son retour sur la Croisette. *The House*

That Jack Built, chronique de la vie d'un tueur en série interprété par Matt Dillon, sera finalement projeté hors compétition sur décision de Pierre Lescure et son conseil d'administration. L'annonce a été faite lors du dévoilement des quelques films venant tardivement compléter la sélection annoncée le 12 avril. Parmi eux, on compte aussi, pour la compétition, *Un couteau dans le cœur* du Français Yann Gonzalez (avec Vanessa Paradis dans le rôle d'une productrice de films porno gays), *Ayka* du Kazakh Sergueï Dvortsevov, et *Ahlat Agaci* («*le Poirier sauvage*») du Turc Nuri Bilge Ceylan, qui avait obtenu la palme d'or en 2014 avec *Winter Sleep*. Quant au déjà mythique *L'Homme qui a tué Don Quichotte* de Terry Gilliam, dont la première et cataclysmique tentative de tournage il y a dix-huit ans fut relatée dans le documentaire *Lost in la Mancha*, et qui fut récemment objet d'une bataille juridique entre Gilliam et son producteur Paulo Branco, il sera projeté le 19 mai après l'annonce du palmarès, le Festival ayant décidé de renouer avec la tradition du film de clôture. **É.F.-D.** PHOTO AFP

«*On fait de l'addition de gène, pour remplacer celui qui fait défaut, grâce à une sorte de cheval de Troie.*»

PR PHILIPPE LÉBOULCH

fondateur de la société Bluebird Bio, à propos de la thérapie génique contre la thalassémie

Un traitement développé par l'institut de recherche en génétique parisien Imagine et l'hôpital Necker, en collaboration avec une entreprise américaine de biotechnologies, Bluebird Bio, pourrait permettre de guérir par des cellules souches modifiées des patients atteints de thalassémie, maladie génétique du sang très courante et souvent mortelle dans les pays pauvres. Mercredi, dans la revue *New England Journal of Medicine*, étaient présentés les résultats encourageants de ce traitement auprès de 22 patients. «*C'est une maladie où le gène de la bêta-globine est muté et ne marche plus du tout ou presque plus, empêchant la production d'hémoglobine. Dans la forme la plus grave, on est totalement anémié, et dépendant d'une transfusion sanguine mensuelle à vie*», a expliqué à l'AFP le professeur Philippe Leboulch, fondateur de Bluebird. Ces transfusions provoquent des excédents de fer dans le corps qu'il faut réduire par traitement.

En 2010, la même équipe, menée par la généticienne Marina Cavazzana, avait annoncé avoir conçu la première thérapie génique. Des cellules souches de la moelle osseuse du patient avaient été prélevées, puis «*corrigées*» par insertion d'un gène-médicament en laboratoire, et ensuite réinjectées sur le patient. Cette fois, la technique est prête pour un emploi à plus grande échelle. Pour la professeure Cavazzana, parmi les patients traités, «*aucun ne fait de complication. Il n'y a aucun effet secondaire*». Le traitement nécessite une chimiothérapie, lors d'un à deux mois d'hospitalisation en milieu confiné. La plupart des patients n'ont plus besoin de transfusion.

Affaire Ramadan: l'onde de choc dans les milieux musulmans

C'est une petite bombe qui vient d'exploser dans les milieux musulmans français et un vrai tournant dans l'affaire Ramadan. «*L'onde de choc dépasse largement les milieux proches de lui*», explique à Libération Saïd Branine, le responsable du site communautaire Oumma. Sous le coup de plusieurs accusations de viols, le théologien musulman se trouve désormais contraint de changer de ligne de défense et de reconnaître au moins avoir eu une relation avec «*Marie*», l'une des trois femmes à avoir déposé plainte contre lui. Saïd Branine: «*Pour les musulmans croyants, que Tariq Ramadan ait eu des relations extraconjugales est une chose considérée comme très grave, inacceptable.*»

Le résultat des analyses ADN effectuées sur une robe remise par Marie aux enquêteurs et présentant une tache de sperme qui serait, selon elle, celui de Tariq Ramadan, est imminent. Il pourrait corroborer l'existence d'une relation déjà attestée par de très nombreux échanges, remis à la police. Par ailleurs, la justice a demandé jeudi



Tariq Ramadan, le 26 mars 2016. MEHDI FEDOUACH. AFP

l'expertise de téléphones, ordinateurs, iPad, disques durs, etc., appartenant à Tariq Ramadan. Ce qu'ils pourraient contenir inquiète grandement les cercles proches du prédicateur. De fait, la panique règne désormais dans le camp des (ex?) supporters de Tariq Ramadan. Ils prennent nettement (et très vite) leurs distances avec leur ancien mentor. «*Des révélations terribles ont été publiées aujourd'hui*», a-t-on lu dans un communiqué brièvement mis en ligne (avant d'être précipitamment retiré) par Résistance et alternative, une association créée en janvier pour diffuser la

pensée du prédicateur, faisant allusion aux articles mentionnant le revirement de situation. Après son retrait, ce communiqué a continué d'être envoyé, plus confidentiellement. «*Pour l'instant, nous ne prendrons aucune position [...] tant que nous n'aurons pas consulté les référents religieux français et étrangers qui ont toujours eu notre confiance depuis vingt ans*», poursuit l'association. Sur sa page Facebook, elle a aussi fait disparaître la photo de la bannière où l'on voyait Tariq Ramadan. C'est l'heure de solder les comptes. Avant que le revirement de défense du

théologien ne soit rendu public, son comité de soutien a préventivement stoppé, dans la nuit de mardi à mercredi, la campagne de financement participatif qui avait lieu sur la plateforme américaine LaunchGood. Destinée à financer l'équipe d'avocats et à soutenir des opérations de communication en faveur de Ramadan, elle avait déjà permis de récolter 85 053 euros grâce à 1 358 donateurs. Une première opération de *crowdfunding* avait eu lieu en février après la mise en détention provisoire de Ramadan, avec beaucoup de succès. Elle avait permis, très vite, de rassembler 100 000 euros. Selon le responsable de la plateforme CotizUp, Billal Righi, cette somme avait été remise à la famille, à l'initiative, selon lui, de la campagne. Ces dernières heures, des internautes sur les réseaux sociaux font de l'ironie à ce sujet. «*Pour le remboursement des 100 000 euros, ça se passe comment?*» écrit par exemple sur Facebook l'un d'entre eux, réputé proche des salafistes.

BERNADETTE SAUVAGET

A Nice, le gros coup de barre des avocats

Par
MATHILDE FRÉNOIS
Correspondante à Nice

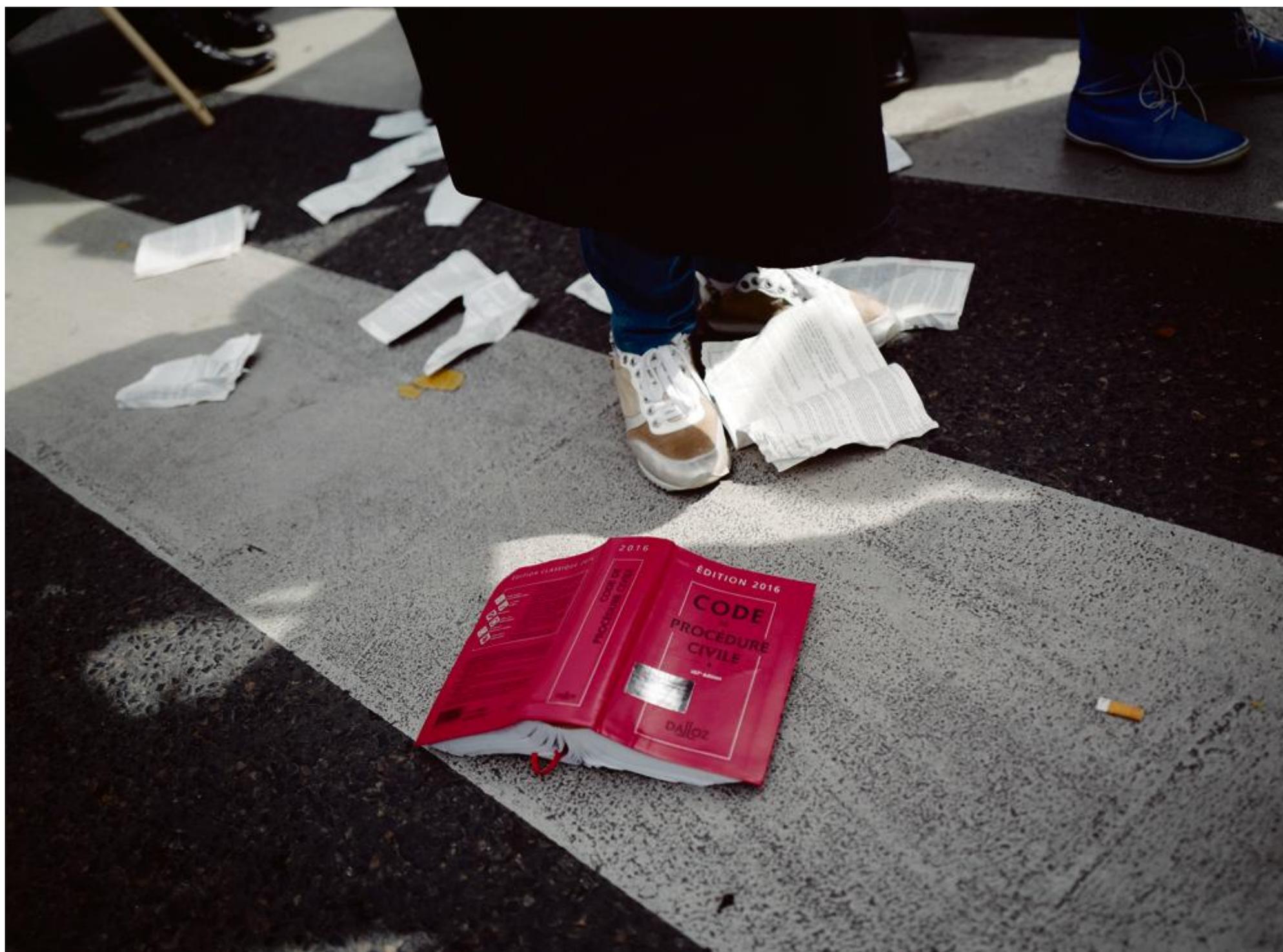
Le premier prévenu s'est présenté à la barre en costard bleu nuit. Le second a pris le soin d'enfiler une chemise blanche. «*Je n'ai pas l'habitude, elle est encore un peu froissée*», se désolait-il avant d'entrer dans la salle d'audience du tribunal correctionnel de Nice. Leurs efforts vestimentaires devront être renouvelés. Lundi après-midi, leurs deux procès ont été renvoyés pour cause de «*grève totale et illimitée*» des avocats du barreau niçois.

REPORTAGE

Vent debout contre le projet de loi de programmation pour la justice présenté ce vendredi en Conseil des ministres, les avocats niçois bloquent la quasi-totalité des audiences depuis deux semaines. Ils dénoncent une «morte programmée du service public» judiciaire.

PLATEFORME INTERNET OU MÉDIATEUR PAYANT

«*Nous dénonçons le danger de désertification et de déshumanisation*, a expliqué devant la cour Mireille Damiano, conseil d'un des prévenus et représentante du Syndicat des avocats de France (SAF). *Nous sommes opposés à ce projet. Nous montrons un mouvement de force et de résistance.*» Comme Mireille Damiano,



Les avocats défilent à la «Marche nationale pour les droits» organisée par le Conseil national des barreaux à Paris le 11 avril. PHOTO DENIS ALLARD. RÉA

les avocats, magistrats et greffiers niçois font front depuis deux semaines face aux «chantiers de la justice» menés par le gouvernement (lire ci-dessous).

C'est que le quotidien du palais de Nice risque d'en être bouleversé. Son tribunal d'instance, comme 153 autres juridictions en France, pourrait fusionner avec le tribunal de grande instance. Objectif: accélérer les démarches et désengorger les tribunaux. «Aujourd'hui, nous traitons les contentieux de proximité, les petits litiges du quotidien», explique Emilie Pollaert, greffière. Chaque année à Nice, nous gérons près de 6 000 opérations de tutelle et de curatelle, 4 500 mesures liées à la rémunération, 3 000 injonctions de payer. Mais aussi des litiges liés aux baux locatifs, au transport aérien, aux opérateurs téléphoniques, au surendettement, aux crédits à la consommation.» Avec la réforme de Nicole Belloubet, ces procédures seront traitées par conciliations via une plateforme internet ou avec un

médiateur payant. Sans passage devant le juge. «Le tribunal d'instance, c'est la justice de proximité, la plus accessible. Elle est au service des plus vulnérables», affirme le délégué régional adjoint de l'Union syndicale des magistrats (USM), Guillaume Saint-Cricq. Le justiciable aura davantage de difficultés à rencontrer le juge. Son droit sera sacrément atteint.» Si les magistrats et les greffiers n'ont pas le droit de grève, ils peuvent protester et manifester.

«CHEMINOTS EN ROBE NOIRE!»

Dans la capitale azurée, certains sont même venus gonfler les rassemblements organisés par les avocats. C'est le cas d'Emilie Pollaert et de ses collègues greffières. Ensemble, elles ont écrit une lettre ouverte dévoilant leur «tristesse», leur «incompréhension» et leur «colère»: «Dans ce monde dématérialisé, en tant que service public de la justice, on était le dernier rempart à cette déshumanisation, argumen-

tent-elles. On se bat pour rester au contact de nos justiciables qui ont des difficultés. Et on se mobilise contre cet éloignement du juge et ce mécanisme qui veut rendre payants des actes.»

Pour se faire entendre, depuis deux semaines, les avocats bloquent la quasi-totalité des audiences et ont perturbé deux procès d'assises. «C'est particulièrement handicapant», pointe le procureur de la République de Nice, Jean-Michel Prêtre. La grève se traduit par des renvois. Il y a des inconvénients en termes de liberté. Des gens vont être maintenus en détention, peut-être qu'ils le méritent, peut-être pas. Ça pose un problème.» Lors des seuls trois premiers jours de blocage, une vingtaine d'affaires pénales ont été renvoyées. «Beaucoup plus» au civil. Ces reports retardent les procès de quelques semaines à plusieurs mois.

Ces perturbations sont loin d'être appréciées par le président de la cour d'assises des Alpes-Maritimes, Patrick Véron. Alors qu'il présidait

un procès en appel le 9 avril, les avocats ont fait irruption dans sa salle d'audience. «Vous êtes des chemins en robe noire! Vous trahissez votre devoir d'avocats, s'est-il insurgé. Vous êtes la honte de la profession!»

«LE FONDEMENT DE LA DÉMOCRATIE EN JEU»

Des propos que les avocats niçois ont pris au pied de la lettre. Jeudi, ils étaient «les seuls de France» à défilier aux côtés des étudiants, des retraités, des travailleurs sans papiers, des professionnels de santé et... du rail. Derrière la pancarte «Cheminots en robes et en colère noire», Sylvie Dutto n'en démord pas: «La justice est encombrée. Elle manque tout simplement de moyens», dit cette avocate au barreau de Nice. Ce n'est pas en privant le recours au juge qu'on va régler le problème. Pour moi, c'est le fondement de la démocratie qui est en jeu.» Elle ne limite pas sa critique du projet à la fusion du tribunal d'instance. Elle dénonce aussi la

spécialisation des tribunaux, la «facilitation des écoutes», «l'intégration des principes de l'état d'urgence dans la loi», la «prolongation automatique des gardes à vue». «Ce projet de loi dite "programmation pour la justice", je l'ai rebaptisé "mort programmée du service public de la justice". On est contre la philosophie de la réforme, ose le bâtonnier Valentin Cesari, la pancarte sous le bras. En matière de libertés publiques, ce dénivellement est terrible. Je ne comprends pas ce projet de loi et ces coupes budgétaires.» Le tribunal de Nice manque déjà de papier pour imprimer les conclusions, de CD-ROM pour copier les dossiers. Et certains procès sont renvoyés, faute de fax arrivé en temps et en heure. «Le budget et les libertés du citoyen se restreignent», estime M^e Sylvie Dutto. C'est une alerte qu'on lance. Nous demandons un rendez-vous à la chancellerie.» L'avocate retourne sous sa banderole. Elle ne la remettra pas «tant qu'une grande partie du projet ne sera pas retirée». ◀

Les points de la réforme qui cristallisent la colère des juristes

Dématérialisation des procédures, fusion des tribunaux... Certains aspects du texte braquent particulièrement avocats, magistrats et greffiers.

Le projet de loi de programmation pour la justice doit être présenté ce vendredi en Conseil des ministres. Cette échéance ne marque pas la fin de la contestation des professionnels (avocats, magistrats et greffiers), qui déplorent une concertation de façade et espèrent obtenir la révision du texte. Si l'intention semble louable – «rendre plus effectives les décisions des magistrats, donner plus de sens à leurs missions et rétablir la confiance de nos concitoyens dans notre justice», est-il écrit dans l'exposé des motifs – la traduction juridique suscite une vive opposition. Elle s'est concrétisée le 11 avril par un déferlement, de milliers de robes noires venues de tous les barreaux pour battre le pavé parisien contre cette réforme qu'elles qualifient d'«atteinte intolérable aux droits de la défense et des victimes» ou d'«une régression de la politique d'accès au droit», selon un communiqué du Conseil national des barreaux (CNB). De même, le Syndicat de la ma-

gistrature y voit un texte «voué à gérer la pénurie des moyens par la mise à distance du public». Et le Syndicat des avocats de France, un «démantèlement [de la justice] au bénéfice d'économies de bouts de chandelle». Jusqu'à présent, si la chancellerie a fait quelques concessions, elle n'a pas reculé. Le bras de fer va certainement se poursuivre dans les semaines à venir. Retour sur les points les plus décriés du texte.

Réforme de l'organisation judiciaire

Au cœur de la révolte, il y a la fusion des tribunaux de grande instance (TGI) avec les tribunaux d'instance, chargés de trancher les petits litiges (surendettement, tutelles, conflits entre propriétaires...). Depuis le mois de mars, Nicole Belloubet tente d'éloigner le spectre de la traumatisante réforme Dati en martelant qu'aucun lieu de justice «ne sera fermé», qu'il n'y aura aucune «suppression». Sans parvenir à convaincre. Les avocats comme les magistrats redou-

La chancellerie n'ayant pas reculé, le bras de fer va certainement se poursuivre

tent l'apparition de «déserts judiciaires», craignent que certaines juridictions de proximité deviennent des coquilles vides car une partie ou la totalité des contentieux sera transférée vers le TGI du département ou de la région. «Nous ne nous inquiétons pas uniquement pour notre sort, mais surtout pour celui des justiciables qui, quotidiennement, trouvent dans nos tribunaux d'instance l'oreille des fonctionnaires, l'expertise de juges passionnés et très impliqués», écrivait un collectif de 250 juges d'instance sur Libération.fr, le 9 avril.

Création d'un tribunal criminel départemental

Il s'agit de bouleverser l'un des grands principes de l'organisation judiciaire en créant une nouvelle juridiction qui jugera, en première instance, les crimes punis de quinze à vingt ans de réclusion criminelle. Ce tribunal criminel départemental (qui remplacera donc la cour d'assises) ne sera pas composé de jurés populaires mais de magistrats professionnels. Dans un entretien au Monde, en mars, la ministre Nicole Belloubet expliquait: «L'objectif est de permettre au justiciable d'avoir un jugement rendu dans des délais bien plus rapides». Et d'ajouter: «Aujourd'hui, des affaires sont requalifiées de crime en délit et passent en correctionnelle plutôt qu'en cour d'assi-

ses parce que les parties préfèrent avoir un jugement plus rapide.» Une expérimentation pour trois ans doit être mise en place à partir de janvier dans plusieurs juridictions volontaires – sans qu'on en connaisse déjà la liste. Le CNB déplore «une extension de la correctionnalisation pour tous les crimes, qui fait primer la gestion des flux et l'approche budgétaire sur la qualité du procès d'assises (diminution de l'oralité au détriment des droits de la défense).»

Réforme de la procédure pénale

Plusieurs modifications doivent intervenir afin de «simplifier autant qu'il est possible les règles existantes» de procédure pénale, selon l'exposé des motifs. Concrètement, le texte prévoit, entre autres, de rendre facultative la présentation du suspect devant le procureur pour prolongation de sa garde à vue, il étend la durée de l'enquête de flagrance pour tout délit passible de trois ans d'emprisonnement, permet l'élargissement des écoutes téléphoniques en enquête préliminaire pour tous les crimes et délits à partir de trois ans d'emprisonnement. Les avocats sont vent debout contre ce qu'ils considèrent comme un élargissement des prérogatives du parquet et qui ne s'accompagne d'aucun corollaire pour la défense.

Déjudiciarisation de la procédure civile

Le texte promeut les modes alternatifs de règlement des conflits et oblige désormais le justiciable à passer par des plateformes de médiation (payantes) avant d'entamer des démarches judiciaires.

Les professionnels y voient une dangereuse privatisation de la justice. Ils dénoncent aussi la dématérialisation de certaines procédures pour des litiges (inférieurs à un certain montant, qui doit être fixé par décret). Ou encore une déjudiciarisation de certaines procédures, comme le transfert aux directeurs de CAF du traitement des litiges portant sur la modification du montant d'une contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants.

JULIE BRAFMAN



franceculture.fr/
@franceculture

LES MATINS DU SAMEDI.

> Avec la chronique food de Jacky Durand



7H00-9H00
LE SAMEDI
Caroline Broué

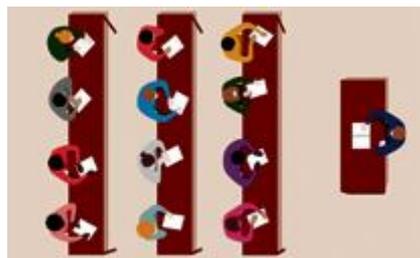
En partenariat avec





L'esprit d'ouverture.

© Radio France/Ch. Abramowitz



LIBÉ.FR

Chronique «Parcoursup, année zéro» Elèves, profs, conseillers d'orientation... *Libé*

donne la parole à ceux qui sont en première ligne face à la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur, qui se met en place à toute vitesse. Cette semaine, une enseignante-chercheuse à Nanterre, pour qui «*quand on est prof, il n'est pas toujours évident de s'opposer frontalement*». ILLUSTRATION CHRISTELLE CAUSSE

Europe 1 a les têtes qui tournent

Face à l'audience en berne et à la situation financière de la radio, Arnaud Lagardère aurait décidé de se séparer du vice-PDG et de ses deux adjoints. Patrick Cohen, recruté pour redresser la station, serait sur la sellette.

Par
CHRISTOPHE ALIX

«**L'**instabilité chez Lagardère Active, c'est congénital.

Une nouvelle équipe vient à peine d'arriver qu'elle est déjà remerciée par celui qui l'avait recrutée. Les gens en ont ras-le-bol de ce changement permanent.» Ce cri du cœur d'un cadre d'Europe 1 illustre le désarroi de la station de la rue François-I^{er}, qui, selon des informations concordantes, s'apprête à vivre un grand chambardement. Face à une audience toujours en berne et à une situation financière aggravée, son président Arnaud Lagardère, qui en avait personnellement repris les rênes en 2017, aurait décidé de faire le grand ménage. Exit le vice-PDG d'Europe 1, Frédéric Schlesinger, dont le départ est donné pour imminent – «*je ne sais rien*», a-t-il répondu aux équipes en démentant jeudi sa démission – en compagnie de ses deux adjoints, Emmanuel Perreau aux programmes et Jean Beghin, directeur adjoint du pôle radio. Le présentateur de la matinale, Patrick Cohen, sans nouvelles de son actionnaire depuis plusieurs mois, devrait lui aussi quitter l'antenne à la fin de la saison. Du quatuor arrivé l'été dernier de Radio France pour relancer une radio qui a perdu 900 000 auditeurs sur les deux dernières saisons écoulées, il ne resterait plus personne. Le plus cocasse : c'est Laurent Guimier, un ancien d'Europe 1, aujourd'hui directeur délégué aux antennes et aux contenus de Radio France,



Patrick Cohen, à Paris, le 26 août 2015, lors d'une conférence de presse de rentrée de Radio France. PHOTO ALBERT FACELLY

qui devrait remplacer son ex-patron, Frédéric Schlesinger. Ce journaliste féru de stratégie, qui compte à son actif le redressement de France Info, était jusqu'à récemment présenté pour devenir le numéro 2 de Sybille Veil, la nouvelle présidente de Radio France, après avoir été dissuadé de se présenter seul à la tête de la radio publique.

«**Hémorragie**». Il n'y a guère de surprise dans la dernière vague de Médiamétrie. RTL est confortée dans sa place de leader et bat un nouveau record d'audience à 13,2%, suivie de France Inter qui stagne à 11,3% mais conserve le titre envié de première matinale de France. Pour Europe 1 en revanche, le marasme continue. Après 7,2% et 6,6%, lors des deux dernières vagues trimestrielles d'audience, elle a enregistré 6,8% d'audience

cumulée pour la période janvier-mars, contre 7,7% sur la même période il y a un an. «*L'hémorragie est stoppée mais on ne va pas se mentir, ces résultats ne sont pas bons, reconnaît un collaborateur de la station, la relance espérée n'a pas eu lieu.*» En interne, beaucoup conviennent que la greffe Patrick Cohen n'a pas pris. «*C'est un grand pro de la radio, mais il lui manque cette chaleur qui a toujours fait le ton d'Europe 1, juge un salarié. C'était manifestement une erreur de casting, d'autant*

plus que l'étiquette de gauche qui lui colle depuis France Inter n'était pas idéale pour reconquérir un auditoire classé à droite. Mais n'oubliez pas que c'est Arnaud Lagardère lui-même qui était allé le chercher en espérant nous positionner sur une signature de l'info plus haut de gamme.» Alors que le sort de l'équipe aux commandes semble avoir été scellé il y a quelques jours – «*nous ne pouvons pas nous permettre de rater la rentrée 2018-2019*», avait prévenu Arnaud Lagardère début avril –, ils sont nombreux

à critiquer ses changements de cap incessants. Lors de son arrivée, Frédéric Schlesinger et lui s'étaient entendus sur un plan à trois ans, le délai minimum selon le vice-PDG pour relancer durablement l'audience.

«**Persévérant**». Il l'a répété jeudi, qualifiant la stabilisation de l'audience de «*première phase indispensable au renouveau de la station*», préalable à la «*reconquête*» qu'il comptait maintenant ouvrir. «*A l'origine de tous les succès de radio, il y a une promesse de grille qui demande du temps pour s'installer*, déplore-t-on dans l'entourage de la direction d'Europe 1. Regardez le succès de RMC que l'on a dit morte pendant des années. Ils sont partis à 2%, ils sont aujourd'hui à plus de 7%. Rien n'est impossible, à condition d'être patient et persévérant.»

Deux qualités qui ne semblent pas être le fort de l'héritier du groupe, dont le père, Jean-Luc Lagardère était très attaché à Europe 1. Dans le rouge depuis plusieurs années, l'ex-fleuron généraliste du groupe a creusé ses pertes à 19 millions d'euros en 2017. En 2016, le pôle radio du groupe était encore rentable, grâce à l'apport de RFM et Virgin Radio, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. A ce stade, le scénario d'une vente ne semble pas à l'ordre du jour. Alors qu'il s'est délesté de la quasi-totalité ses magazines – il vient d'annoncer la vente de *Elle* et *Télé 7 Jours* à un groupe tchèque, mais en conservant la licence du magazine féminin – Arnaud Lagardère a toujours dit qu'il garderait le trio *le Journal du dimanche*, *Paris Match* et Europe 1. Le véritable pôle d'influence de son groupe. ◀

«Patrick Cohen, c'était une erreur de casting. L'étiquette de gauche qui lui colle depuis France Inter n'était pas idéale pour reconquérir un auditoire classé à droite.»

Un salarié d'Europe 1



LIBÉ.FR
Centres-villes dévitalisés : le Sénat fait la leçon au gouvernement
 En présentant leur proposition de loi pour un «pacte national de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs», les sénateurs Rémy Pointereau (LR) et Mathias Bourquin (PS) ont insisté jeudi sur les faiblesses du plan de Jacques Mézard (photo), ministre de la Cohésion des territoires, «Plan action cœur de ville», qui débloque 5 milliards d'euros en cinq ans pour 222 villes potentielles. PHOTO AFP

Air France Neuf jours de grève et toujours pas d'issue

Après neuf jours de grève, deux à venir la semaine prochaine et d'autres annoncés pour mai, le conflit s'enlise à Air France. La réponse, jeudi, de l'intersyndicale à «l'ultimatum» de la direction sur un projet d'accord final est sans appel. «Notre action commence à porter ses fruits, il faut persévérer. La mobilisation doit donc encore s'accroître», écrit l'intersyndicale dans un tract aux salariés, en avertissant qu'elle annoncera la semaine prochaine «les jours de grève prévus début mai». Air France a «déploré» l'appel à la poursuite du mouvement qui aurait déjà coûté 220 millions d'euros à la compagnie et qui a encore entraîné, mercredi comme mardi, l'annulation de 30% des vols. «Chaque jour de grève supplémentaire dégrade encore la situation économique» de la compagnie, «met à mal la confiance de ses clients et accentue la pression sur ses personnels majoritairement non grévistes», a dénoncé la direction. Depuis février, onze syndicats, tous métiers confondus (pilotes, hôtesses et stewards, agents au sol) sont engagés dans un bras de fer avec la direction sur les salaires. Lundi, l'intersyndicale avait fait une proposition revue à la baisse, à 5,1% d'augmentation en deux temps (+3,8% en avril et +1,3% en octobre, contre 6% auparavant). «Irréaliste», a rejeté la direction, qui avait mis lundi sur la table un accord pluriannuel prévoyant une augmentation de 2% et une hausse de 5% sur la période 2019-2021.

70 367

C'est le nombre record de détenus en France, au 1^{er} avril (dont 49 515 condamnés), selon un communiqué de la direction de l'administration pénitentiaire. Pour la première fois depuis juillet, le pays dépasse la barrière symbolique de 70 000. Cette hausse tient essentiellement au nombre de prévenus (personnes en attente de leur procès) qui augmente depuis octobre. «La densité carcérale moyenne s'élève à 118,3% mais toutes les directions interrégionales enregistrent une plus forte surpopulation dans les maisons d'arrêt. La situation reste critique dans les interrégions de Paris et Toulouse et, dans une moindre mesure, de Marseille», précise le communiqué. **J.Br.**

«Au départ, c'est le gouvernement qui a mélangé l'asile et l'immigration. [...] Quand les objectifs poursuivis ne sont pas clairs, chacun en tire profit pour rallonger les débats.»



VALÉRIE RABAUULT
 députée PS,
 jeudi

Commencé lundi soir, le débat sur le projet de loi sur l'asile et l'immigration avance au ralenti à l'Assemblée nationale, au gré des rappels au règlement, des invectives et des suspensions de séance. La droite, et dans une moindre mesure le FN, ferrailent sur un texte jugé petit bras : la discussion s'étant concentrée sur les rares dispositions progressistes du projet de loi. Au point que l'agenda prévu est très vite apparu intenable. Les députés devront probablement siéger samedi voire dimanche pour finir l'examen du texte, et le voter dans la foulée. L'opposition dénonce une esquivance du gouvernement.

Après Solférino, le PS atterrit à Ivry

Il faudra encore un peu attendre pour connaître le surnom du futur nouveau siège du Parti socialiste. Une chose est sûre, après «Solfé», dans le riche et chic VII^e arrondissement de Paris, la formation au poing et à la rose va s'installer derrière le périphérique, dans la commune (PCF) d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). «On va aller à Ivry», affirme sans ciller un membre de la nouvelle direction à Libé, confirmant plusieurs articles. Ce dernier précise que la décision sera officialisée «dans une dizaine de jours». «On fait des vérifications sur les sites : travaux, notaires, archis...» explique un autre haut responsable, qui prend soin de tempérer les ardeurs des journalistes. Le temps, surtout, d'en informer les instances représentatives du personnel, obligation légale en cas de déménagement de ce type. Le nouveau siège sera un espace moderne de 1300 m² doté notamment d'une salle pour les conseils nationaux du parti (ce qui évite des coûts supplémentaires de location de salle, le PS ayant l'habitude d'organiser ses



conseils nationaux à la Maison de la mutualité ou celle de la chimie, dans le centre de Paris...) et moins de 200 000 euros de frais de travaux... Le lieu aurait aussi l'avantage d'être disponible dès septembre, date à laquelle l'hôtel particulier du 10, rue de Solférino, doit être libéré pour son nouveau propriétaire. «On ne va pas se mettre dans le rouge pour rester dans le cœur de Paris, notamment si on veut conserver des moyens pour mettre sur pied le parti que nous voulons», justifie un élu. Mais la sortie de Paris du PS en direction du Val-de-Marne ne va-t-il pas symboliser un peu plus l'éloignement de ce parti des lieux de pouvoir et une rétrogradation physique après les 6% de

Benoît Hamon à l'élection présidentielle? Les pro-Ivry de la direction socialiste précisent que le futur lieu se situe «juste derrière le périphérique» et est desservi par le métro et le RER C (direct pour se rendre à l'Assemblée). Certains feront aussi valoir que la sortie de Paris, pour un PS jugé «embourgeoisé» par le reste de la gauche, est symbolique d'une volonté de reconquérir les classes populaires. «Et puis c'est à dix minutes à vélo de la gare d'Austerlitz, cinq minutes en bus de la station François-Mitterrand. Ce n'est pas non plus le diable Vauvert.» tempère ce même dirigeant. Après trente-huit ans passés à «Solfé», le PS va donc atterrir sur une terre électorale conquise l'an dernier par les insoumis de Mélenchon et dans un département et une municipalité dirigés par le PCF depuis le congrès de Tours. A deux ans du centenaire de la séparation entre communistes et socialistes, les références à la «réunification» des deux grandes familles de la gauche française seront faciles.

LILIAN ALEMAGNA

MUSIQUE
Images
LIVRES
FOOD
VOYAGES

C'est le week-end
 Rendez-vous chaque samedi dans

«DEVOIRS FAITS» Les écoles bricolent

Cinq mois après l'instauration du dispositif national permettant aux élèves de faire leurs exercices en classe plutôt qu'à la maison, le bilan est mitigé. Si l'idée séduit, sa mise en place reste inégale suivant les académies et les établissements.

Par
MARLENE THOMAS
Photos
BRUNO AMSELLEM.
DIVERGENCE

L'ambiance est détendue mais studieuse, ce jeudi 5 avril à 16 h 30, au collège Gambetta de Saint-Etienne (Loire). Après les cours, neuf élèves de sixième répartis en petits groupes restent dans l'établissement pour faire leurs devoirs, épaulés par trois professeurs. Et ce deux fois par semaine. Un accompagnement gratuit, rendu possible par le dispositif «devoirs faits» instauré dans les 7100 collèges français depuis le 6 novembre. Il permet aux élèves volontaires de faire leurs travaux au collège en bénéficiant de l'aide d'enseignants, d'assistants d'éducation ou de volontaires en service civique. Cela fait suite à l'annonce du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, qui souhaitait que chaque élève bénéficie de quatre heures d'accompagnement par semaine. Ce jour-là, au collège Gambetta, les conditions sont idéales : la moitié des élèves sont absents en raison d'une sortie scolaire. Alors que David Collet, professeur d'anglais, explique à Gabriel le fonctionnement des fractions, Saïd, 13 ans, reprend son cours de sciences et vie de la Terre sur le développement des êtres vivants avec Emilie Demare-

Ogier, professeure de maths. «*On récapitule, quel est le premier stade ?*» lui lance-t-elle pour vérifier que la leçon est sue. Dans ce collège réseau d'éducation prioritaire (REP), accueillant près de 740 élèves, l'accent a été mis sur les classes de sixième. «*Nous y avons pensé avant que le ministre ne soit nommé*», explique le principal, Francis Bertrand. Guillaume Grangeon, professeur d'histoire-géographie, ajoute : «*On n'avait pas le temps d'aider correctement certains élèves et, à la maison, ces petits n'avaient pas le soutien, le cadre et la stabilité nécessaires pour être assistés dans leurs devoirs.*» Aujourd'hui, 64 élèves de sixième sur 192 bénéficient de deux heures d'aide aux devoirs chaque semaine, encadrées par au moins deux enseignants. Mounia Wamir, professeure de maths : «*Les sixièmes faisaient partie de notre projet initial, mais sur les autres classes, il faut qu'on s'améliore.*» Malgré la bonne volonté de l'équipe, de la cinquième à la troisième, 140 élèves sur 550 ne profitent que d'une séance hebdomadaire, pas forcément encadrée par un enseignant.

«Aléatoire»

Pour l'heure, aucune donnée sur la mise en place de «devoirs faits» n'a été communiquée. Le ministère de l'Éducation nationale précise seulement «*que le travail de remontées statistiques est en train de se faire, qu'il va prendre*

du temps car il existe beaucoup de dispositifs différents». Selon les remontées de terrain recueillies par plusieurs syndicats et divers témoignages, il apparaît que l'idée séduit sur le papier. A l'instar de la principale adjointe du collège Gambetta, Véronique Vachon, beaucoup se rendent compte de l'impact des devoirs sur les inégalités scolaires. «*Finalement, ils doivent être le problème de l'école*», appuie-t-elle.

Le sociologue spécialiste des questions d'éducation Etienne Douat relève que ce dispositif n'a rien de révolutionnaire : «*Ce n'est pas le premier, il y a déjà eu l'accompagnement éducatif, l'aide aux devoirs, les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité... Depuis les années 90, on tourne autour du pot et les résultats de l'étude Pisa [Programme international pour le suivi des acquis des élèves, ndlr] montrent que l'origine sociale demeure décisive dans la construction des inégalités.*»

Si le programme a été établi dans la plupart des établissements, les syndicats s'accordent pour dire qu'il souffre de fortes disparités territoriales. «*La mise en place a été très tardive. C'est un peu du bricolage, selon les retours que l'on a eus*», souligne le secrétaire général de l'Unsa-éducation, Frédéric Marchand. Un constat que partage la responsable du secteur collège au Snes-FSU, Anne-Sophie Legrand : «*Les réformes actuelles renvoient tout au local, mais d'un établissement à un autre, ça ne se passe pas du tout de la même façon.*»

Au centre des inquiétudes : les moyens alloués en vue de la rentrée. «*Les établissements ne savent pas quelle enveloppe horaire ils vont obtenir, ils ne peuvent rien organiser pour la rentrée. On souhaiterait que les moyens soient spécifiques et donnés assez tôt*», plaide la secrétaire nationale du Syndicat des chefs d'établissement (SNPDEN), Lysiane Gervais. Amélie (1), CPE dans un collège de Poitiers (Vienne), témoigne aussi de cette difficulté : «*L'enveloppe ne nous a été donnée qu'en janvier, on a débuté le dispositif en ne sachant pas si on était en capacité de rémunérer les encadrants. On aimerait, cette fois, l'avoir à l'avance pour pouvoir inclure "devoirs faits" dans les emplois du temps.*»

Le dispositif a peiné à se frayer un chemin dans l'organisation préalablement établie dans les établissements. «*Les emplois du temps étaient déjà élaborés, on se retrouve donc avec des plages horaires assez aléatoires. Parfois, les seuls créneaux disponibles sont le lundi, de 9 heures à 10 heures, ou le mardi,*

de 11 heures à midi. Ce n'est pas idéal», témoigne Julien (2), professeur de français dans le Val-d'Oise. Dans son collège, sur 300 élèves, seuls 61 se sont inscrits, dont une grande majorité de sixièmes et cinquièmes (50). «*Les emplois du temps des autres classes ne permettent pas toujours d'y participer*», déplore-t-il.

«Paradoxe»

De fait, les groupes sont très inégaux selon Julien : «*Le lundi de 11 heures à midi, je n'ai que quatre élèves, alors qu'en fin de journée, certains collègues en ont une quinzaine.*» Patrick (3), prof de maths dans l'Oise, soulève la même difficulté : «*J'ai quinze élèves de trois niveaux différents. Sur soixante minutes, ce n'est pas possible à gérer, ça ne fait que quatre minutes à consacrer par élève.*» Dans de nombreux établissements, comme au collège Gambetta ou celui où travaille Patrick, proposer quatre séances par semaine est difficilement envisageable : «*La présence des élèves varie d'une à quatre heures. Une seule classe de*





Au collège Gambetta de Saint-Etienne, le 5 avril. Emilie Démare-Ogier, professeure de maths, aide des élèves de 6^e à faire leurs devoirs.

sixième bénéficie de quatre plages hebdomadaires», rapporte le professeur. La situation est similaire du côté de Poitiers, dit Amélie.

Plus que les ressources financières, ce sont souvent les moyens humains qui viennent à manquer. «Parfois, il y a 20 élèves, dans ce cas, ce n'est qu'une permanence améliorée. N'ayant pas assez de volontaires pour l'encadrement, on ne peut pas faire de plus petits groupes», poursuit la CPE. Pour encadrer les 120 élèves (2), 5 enseignants se sont engagés, mais aussi 3 personnes en service civique et, par intermittence, 5 surveillants, ce qu'Aurélie déplore: «Je regrette qu'il y ait si peu de professeurs, ce sont les plus à même d'aider les élèves. Les personnes en service civique n'ont ni les ressources méthodologiques ni les connaissances suffisantes.» Le sociologue Etienne Douat émet également des réserves: «Ces dispositifs reposent toujours tendanciellement sur la délégation à des personnels autres qu'enseignants. Tant que l'on sera dans ce paradoxe d'externaliser ou de déléguer ce travail

décisif de reprise des apprentissages, ça ne fera pas bouger les lignes.»

Dans ces conditions, les bénéfices sont variables. Au collège Gambetta, Houchine, 12 ans, est satisfait de l'aide apportée: «Avant, je ne comprenais pas certaines choses, donc je ne faisais pas mon travail et mes parents ne pouvaient pas forcément m'aider.» Myriam, 12 ans, partage son avis: «Maintenant je rends mes devoirs, mais j'aimerais

«On a débuté le dispositif en ne sachant pas si on était en capacité de rémunérer les encadrants.»

Amélie
CPE dans un collège de Poitiers

avoir plus de séances, je n'ai pas le temps de tout faire au collège.» Les professeurs ont aussi observé ce changement: «Lors du premier conseil de classe, on notait souvent des problèmes de devoirs non faits et lors du deuxième, on a tous constaté que c'est peu revenu», se réjouit le professeur David Collet.

«Méfiance»

Pour Julien, le bilan n'est pour le moment pas aussi positif: «Beaucoup de mes élèves sont dans le dispositif et je n'ai pas constaté d'amélioration sur les leçons non sues ou les exercices non faits. Parler de "devoirs faits" est mensonger et contre-productif. Les élèves ont besoin d'environ une heure de travail par jour, on est assez loin du temps dont ils auraient besoin pour tout effectuer.» Autre hic: lorsque l'enjeu principal est d'accompagner les collégiens les plus en difficulté, et malgré les recommandations du corps enseignant, ceux-ci ne s'y inscrivent pas systématiquement. Mais pour la vice-présidente de la Peep (fédération des

parentes d'élèves), Véronique Herviou, l'implication des élèves est décisive: «Si vous l'imposez, l'enfant n'appréhendera pas cette aide de la même manière. L'élève acquiert une forme d'autonomie en sachant évaluer lorsqu'il a besoin d'aide et lorsqu'il doit la demander.» Bémol d'Etienne Douat: «Les plus distants de l'institution scolaire sont aussi ceux qui ont intériorisé un tel sentiment d'infériorité et une telle méfiance qu'on ne peut pas attendre naïvement qu'ils se précipitent volontairement pour adhérer au dispositif. Le problème est aussi qu'en cas d'échec, leur manque de volontarisme sera interrogé.»

En écho au sociologue, la CPE Amélie souhaiterait que cette aide devienne «obligatoire pour tous et incluse dans l'emploi du temps». Une proposition qui divise. Le prof de français Julien présume que cela serait de toute façon inenvisageable: «Les conditions de travail seraient impossibles.»

(1) Les prénoms ont été modifiés.
(2) Sur 800 élèves.

À LA TÉLÉ CE SOIR

- TF1**
21h00. Koh-Lanta, le combat des héros. Télé-réalité. Présenté par Denis Brogniart.
23h35. Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement. Le casse de VTEP.
- FRANCE 2**
20h55. Caïn. Série. L'info à tout prix. Récidive.
22h50. Caïn. Série. Révision, 1 & 2/2.
- FRANCE 3**
20h55. 300 chœurs chantent les plus belles chansons des années 70. Divertissement.
23h25. Soir 3. 00h00. The Nest. Court-métrage.
- CANAL+**
21h00. Pirates des Caraïbes : la vengeance de Salazar. Aventures. Avec Johnny Depp, Javier Bardem. **23h05. Le roi Arthur : la légende d'Excalibur.** Film.
- ARTE**
20h55. La journée de la jupe. Téléfilm. Avec Isabelle Adjani, Yann Collette. **22h20. Personne ne bouge !.** Magazine. Mai-68.
- M6**
21h00. MacGyver. Série. Pris au piège. Une amitié explosive. Chasseurs de primes. **23h35. Nc1s : Los Angeles.** Série. 3 épisodes.
- FRANCE 4**
20h55. Clochette et la pierre de lune. Animation. **22h05. Clochette et l'expédition féérique.** Animation.
- FRANCE 5**
20h50. La maison France 5. Magazine. Présenté par Stéphane Thebaut.
22h20. Silence, ça pousse !.
- PARIS PREMIÈRE**
20h50. Les Grosses Têtes. Divertissement. Présenté par Laurent Ruquier. **22h10. Les Grosses Têtes.**
- TMC**
21h00. Mentalist. Série. Belle famille. Où es-tu Kristina ? **22h40. Mentalist.** Série. 3 épisodes.
- W9**
21h00. Enquête d'action. Magazine. Police de la route : la chasse aux chauffards. **23h00. Enquête d'action.** Magazine.
- NRJ12**
20h55. Sœur Thérèse.com. Personne ne bouge !. Téléfilm. Sur le chemin de la vérité. **22h50. Sœur Thérèse.com.** Téléfilm. Réussir ses rencontres.
- CS**
21h00. Jarry atypique. Spectacle. **22h45. Jarry millésime incontrôlé.** Documentaire.
- TFX**
21h00. Super Nanny. Magazine. Mes deux filles sont des princesses, je ne leur refuse rien ! **22h50. Super Nanny.** Magazine.
- CSTAR**
20h55. Le Zap. Divertissement. Présenté par John Eledjam. **22h30. Le Zap.** Divertissement.
- TF1 SÉRIES FILMS**
21h00. Grey's Anatomy. Série. Passé composé. Médecine dépassée. **22h35. Grey's Anatomy.** Série. 2 épisodes.
- 6TER**
21h00. Soupçon de magie. Série. Bienvenue à Tarynsville (1 & 2/2). **22h40. La magie de la famille.** Téléfilm.
- CHÉRIE 25**
20h55. Merci papa merci maman. Téléfilm. Avec Laurent Ournac, Sébastien Knafo. **22h45. Un homme au pair.** Téléfilm.
- NUMÉRO 23**
20h55. Les camarades. Téléfilm. Deuxième partie : vent d'est. **22h40. Petits meurtres en famille.**
- LCP**
20h30. My American Way of War. Documentaire. **22h00. Livres & vous....** Magazine. Présenté par Adèle Van Reeth.



www.liberation.fr
 2, rue du Général Alain de Boissieu
 75015 Paris
 tél. : 01 87 25 95 00

Édité par la SARL Libération
 SARL au capital de 15 560 250 €. 2, rue du Général Alain de Boissieu - CS 41717 75741 Paris Cedex 15 RCS Paris : 382.028.199

Principal actionnaire
 SFR Presse

Cogérants
 Laurent Joffrin, Clément Delpirou

Directeur de la publication et de la rédaction
 Laurent Joffrin

Directeur délégué de la rédaction
 Paul Quinio

Directeurs adjoints de la rédaction
 Stéphanie Aubert, Christophe Israël, Alexandra Schwartzbrod

Rédacteurs en chef
 Michel Becquembois (édition), Christophe Boulard (technique), Sabrina Champenois (société), Guillaume Launay (web)

Directeur artistique
 Nicolas Valoteau

Rédacteurs en chef adjoints
 Grégoire Biseau (France), Lionel Charrier (photo), Cécile Daumas (idées), Fabrice Drouzy (spéciaux), Matthieu Ecoiffier (web), Christian Losson (monde), Didier Péron (culture), Sibylle Vincendon (société)

ABONNEMENTS
 abonnements.liberation.fr
 sceabo@liberation.fr
 tarif abonnement 1 an France métropolitaine : 391€
 tél. : 01 55 56 71 40

PUBLICITÉ
 Libération Medias
 2, rue du Général Alain de Boissieu - 75015 Paris
 tél. : 01 87 25 85 00

Petites annonces. Carnet Team Media
 10, boulevard de Grenelle CS 10817 75738 Paris Cedex 15 tél. : 01 87 39 84 00 hpiat@teamedia.fr

IMPRESSION
 Midi Print (Gallargues) POP (La Courneuve) Nancy Print (Jarville) CILA (Nantes)

Imprimé en France
 Membre de OJD-Diffusion Contrôle. CPPAP : 1120 C 80064. ISSN 0335-1793.

Origine du papier : France

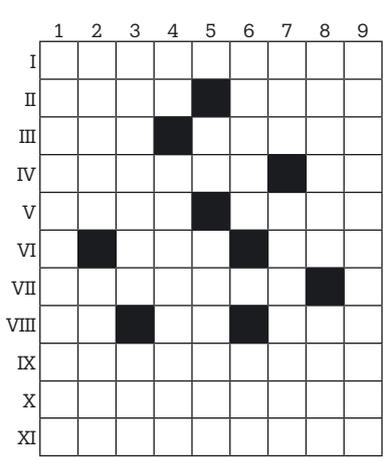
Taux de fibres recyclées :
 100 % Papier détenteur de l'Eco-label européen N° FI/37/01

Indicateur d'eutrophisation :
 P/Tot 0.009 kg/t de papier

La responsabilité du journal ne saurait être engagée en cas de non-restitution de documents. Pour joindre un journaliste par mail : initiale du prénom.nom@liberation.fr

ON S'EN GRILLE UNE ?

Par **GAËTAN GORON**



Grille n°890

HORIZONTALEMENT
I. Neuf **II.** L'un des deux homophones auxquels fait penser alcools ; S'exprimer seulement avec un palindrome **III.** Partenaire particulier ; Duchesse-impératrice ou maréchal-président **IV.** Herbe à chats ; il reçoit des livres **V.** Une tablette de chocolat par jour ; Qui a un peu trop pensé alcools **VI.** Il rime avec fête à Hanoï ; Mi-mouche **VII.** Quittant du regard **VIII.** "Oh non" du fils ; Zeus l'a prise, elle en est toute retournée ; On fait de ce poème un lieu où l'écouter **IX.** Place rouge colère, rouge régime, rouge sang **X.** Creusant son sillon **XI.** Neufs

VERTICALEMENT

1. Neuf **2.** Lula veut sa place ; Avec deux «L» en sus, ce bois des Amériques vole jusqu'aux ceps tarnais en faisant le même bruit **3.** Alla sur la lune ; Il fait du bien même si au son on en doute **4.** Le 1 ; Piqua un cheval **5.** Il change chaque jour ; Après avoir vu la proie **6.** Ensemble ; Elle s'oppose à l'adieu aux armes **7.** Vieux bout de bois ; Avant que son état n'empire, il l'était **8.** Il ne fut pas sans tort ; Lien entre lait et souris **9.** De 1 à 9, il y en a deux

Solutions de la grille d'hier

Horizontalement I. INTRIGANT. **II.** RECÉPER. **III.** ÉLIA. RÉGI. **IV.** XI. TAM-TAM. **V.** PRÉTRAITE. **VI.** REGROSSIS. **VII.** OIL. SVT. **VIII.** MA. BEL-AIR. **IX.** ESAÛ. SI. **X.** EIDÉTISME. **XI.** SENSORIEL. **Verticalement 1.** INEXPRIMÉES. **2.** LIRE. ASIE. **3.** TRI. EGO. ADN. **4.** RÉATTRIBUES. **5.** IC. AROLE. TO. **6.** GERMAS. LOIR. **7.** APETISSA. SI. **8.** NÉGATIVISME. **9.** TRIMESTRIEL. **libemots@gmail.com**

▮ SUDOKU 3646 MOYEN

		7			3			
	5	6	3	7				
2	6			8	9			
	1		6		3			
			9	7	8			
	8		1		9			
9	2			6	5			
	6	7	9	2				
	1			9				

▮ SUDOKU 3646 DIFFICILE

		5						
		9	5					
	1	3	4					9
	4			7				
					6			
9	6		1		2			
4	7		6		5			
		2	3	7				
					9	3		

SUDOKU 3645 MOYEN

8	7	9	4	5	1	2	3	6
4	1	2	3	6	9	8	7	5
3	5	6	2	7	8	9	1	4
5	4	3	7	8	2	1	6	9
9	6	1	5	3	4	7	8	2
2	8	7	9	1	6	4	5	3
6	3	4	8	9	7	5	2	1
7	9	5	1	2	3	6	4	8
1	2	8	6	4	5	3	9	7

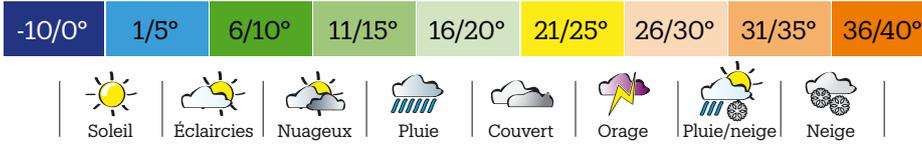
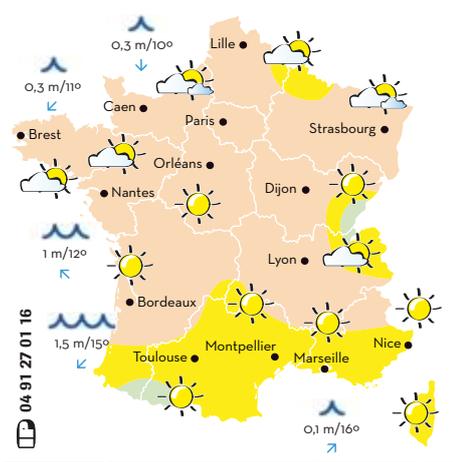
SUDOKU 3645 DIFFICILE

8	1	5	9	3	2	7	6	4
9	2	3	4	6	7	1	5	8
4	6	7	5	1	8	9	2	3
1	9	4	2	5	3	8	7	6
5	7	8	1	9	6	4	3	2
6	3	2	7	8	4	5	9	1
2	4	9	6	7	1	3	5	8
7	8	1	3	2	5	6	4	9
3	5	6	8	4	9	2	1	7

Solutions des grilles d'hier

VENDREDI 20

Les conditions sont toujours ensoleillées avec des températures de plus en plus douces au lever du jour. **L'APRÈS-MIDI** Le soleil et la chaleur continuent d'intéresser l'ensemble de l'hexagone mais en fin de journée, les cumulus se développent davantage avec un risque orageux entre la Bretagne et la Normandie.

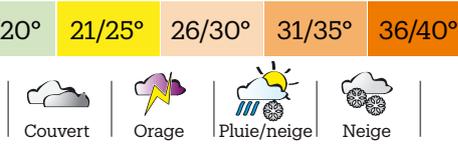
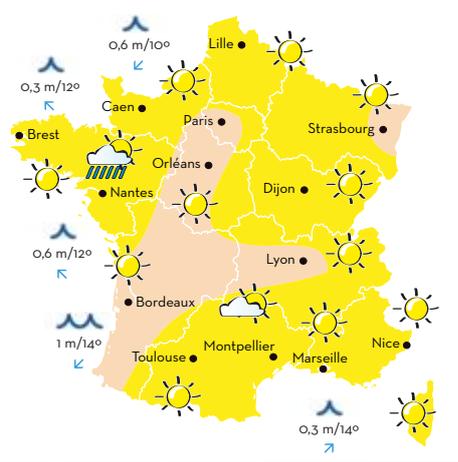


Agitée Peu agitée Calme Fort Modéré Faible **www.lachainemeteo.com** vos prévisions gratuites à 15 jours

FRANCE	MIN	MAX	FRANCE	MIN	MAX	MONDE	MIN	MAX
Lille	17	26	Lyon	11	28	Alger	16	22
Caen	15	26	Bordeaux	9	28	Berlin	13	25
Brest	12	26	Toulouse	10	25	Bruxelles	16	26
Nantes	13	28	Montpellier	15	25	Jérusalem	17	26
Paris	18	28	Marseille	16	25	Londres	13	26
Strasbourg	12	27	Nice	13	24	Madrid	12	23
Dijon	16	26	Ajaccio	16	22	New York	6	12

SAMEDI 21

Les conditions météo resteront estivales avec un soleil encore très présent et des températures élevées. Un temps plus instable concernera la Bretagne avec un risque d'averse ou d'orage. **L'APRÈS-MIDI** Un peu d'instabilité entre la Bretagne et le sud-ouest. Ailleurs, le temps restera sec et bien ensoleillé.



Agitée Peu agitée Calme Fort Modéré Faible **www.lachainemeteo.com** vos prévisions gratuites à 15 jours

FRANCE	MIN	MAX	FRANCE	MIN	MAX	MONDE	MIN	MAX
Lille	17	26	Lyon	11	28	Alger	16	22
Caen	15	26	Bordeaux	9	28	Berlin	13	25
Brest	12	26	Toulouse	10	25	Bruxelles	16	26
Nantes	13	28	Montpellier	15	25	Jérusalem	17	26
Paris	18	28	Marseille	16	25	Londres	13	26
Strasbourg	12	27	Nice	13	24	Madrid	12	23
Dijon	16	26	Ajaccio	16	22	New York	6	12

RETROUVEZ LES ANCIENS NUMÉROS DE LIBÉRATION SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE
BOUTIQUE.LIBERATION.FR

RETROUVEZ AUSSI LE P'TIT LIBÉ

IDÉES/

«Se souvenir fait mal, oublier fait encore plus peur»

Soixante-dix ans après sa création, Israël est peut-être une forteresse mais pas encore une maison pour le peuple juif, déplore David Grossman. Mardi soir, le grand écrivain israélien a accepté, pour la première fois, de prononcer un discours lors de la cérémonie du Souvenir, au Forum des familles endeuillées israéliennes et palestiniennes. Nous le reproduisons ici dans son intégralité. D'anciens ennemis, veut croire Grossman, peuvent s'unir dans leur deuil et même grâce à lui.

Chers amis, bonsoir. On fait beaucoup de bruit autour de notre cérémonie, mais nous n'oublions pas que le but de notre rencontre est surtout la mémoire et l'union. Même si le bruit est présent, il nous est extérieur en ce moment, car au cœur de cette soirée, il y a un profond silence, celui du vide créé par la perte. Ma famille et moi, nous avons perdu Uri pendant la guerre, un jeune homme sympathique, intelligent et drôle. Encore aujourd'hui, presque douze ans plus tard, j'ai du mal à en parler en public. La mort d'un être cher est aussi celle de toute une culture intime, personnelle et unique, avec une langue qui lui est propre et son secret, une langue qui ne sera plus et qui n'aura plus sa pareille. La douleur de ce «ne plus» catégorique est indescriptible. Il y a des moments où elle aspire en elle tout le «il y a» et tout le «oui». Il est difficile et épuisant de se battre sans cesse contre la pesanteur de la perte. Difficile de séparer la mémoire de la douleur. Se souvenir fait mal, oublier fait encore plus peur. Et dans cette situation, comme il est facile de s'abandonner à la haine, à la colère, au désir de vengeance. Mais j'ai découvert que chaque fois que je

suis tenté par la colère et la haine, je sens aussitôt que je perds le contact vivant avec mon fils. Quelque chose devient soudain opaque là-bas. Alors j'ai pris ma décision et j'ai fait mon choix. Il me semble que ceux qui sont ici, ce soir, ont fait le même choix. Difficile de séparer la mémoire de la douleur. Se souvenir fait mal, oublier fait encore plus peur et je sais que dans la douleur aussi, il y a du souffle, de la création, et la capacité de faire du bien. Le deuil n'est pas ce qui isole, il est aussi ce qui relie et renforce. Et voilà que d'anciens ennemis – Israéliens et Palestiniens – peuvent s'unir dans leur deuil, et même grâce à lui.

Au cours de ces dernières années, j'ai rencontré de nombreuses familles endeuillées. Je leur ai dit, par expérience, qu'au plus profond de la douleur, il ne faut pas oublier que chaque membre de la famille a le droit de vivre le deuil à sa guise, selon son tempérament et ce que lui dit son âme. Personne ne peut dicter à son prochain comment vivre son deuil. C'est aussi vrai pour la famille particulière que pour la grande «famille en deuil».

Il y a un sentiment puissant qui nous unit, la sensation d'un destin commun, une douleur que nous sommes seuls à connaître, qui n'a presque pas de mots à l'extérieur, à la lumière. C'est pourquoi, si la formulation de «famille en deuil» est vraie et sincère, de grâce, respectez notre chemin. Il est digne de respect. C'est un chemin qui n'est ni facile, ni évident, ni à l'abri de contradictions internes. Mais c'est notre manière de donner un sens à la mort de ceux qui nous sont chers et à notre vie après leur mort. C'est notre moyen d'agir et de faire – sans désespérer ni s'arrêter – pour qu'un jour prochain la guerre s'éteigne et peut-être cesse complètement, et que nous commençons à vivre pleinement, au lieu de survivre de guerre en guerre, de catastrophe en catastrophe.

Nous autres, Israéliens et Palestiniens, qui avons perdu au cours de nos guerres l'un contre l'autre ceux qui nous étaient plus chers encore que notre vie, sommes condamnés à appréhender la réalité à travers une plaie béante. Quiconque est ainsi blessé ne peut plus se bercer d'illusions. Quiconque est ainsi blessé sait combien la vie est faite de grands renoncements et d'infinis compromis.

J'ai l'impression que le deuil fait de nous, de ceux qui sont venus ici ce soir, des gens plus lucides. Par exemple, plus lucides pour ce qui touche aux limites de la force, à l'illusion qui accompagne toujours celui qui détient la force.

Nous sommes plus méfiants aussi, plus que nous ne l'étions avant le malheur, et nous sommes dégoûtés chaque fois que nous reconnaissons des manifestations de fierté creuse, des expressions d'orgueil nationaliste, ou des déclarations arrogantes de dirigeants. Nous sommes non seulement méfiants, mais vraiment allergiques. Israël fête cette année ses 70 ans. Puisse-nous les fêter encore et encore, avec des générations d'enfants, de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants qui vivent ici, aux côtés d'un Etat palestinien indépendant, dans la sécurité, la paix et la création, et surtout dans la routine d'un quotidien paisible, d'un bon voisinage sûr. En se sentant à la maison, ici.

Qu'est-ce qu'une maison? C'est un endroit dont les murs – les frontières – sont définis et approuvés; dont l'existence est stable, solide et confortable; dont les habitants connaissent les codes intimes; dont les rapports avec les voisins sont établis; un endroit qui dégage un sentiment d'avenir.

Au bout de soixante-dix ans, nous autres Israéliens – et peu importent les mots dégoulinant de miel patriotique qui seront prononcés dans les prochains jours –, nous n'y sommes toujours pas. A la maison. Israël a été fondé afin que le peuple juif, qui ne s'est jamais senti à la maison dans le monde, ait enfin droit à une maison. Et voilà qu'au bout de soixante-dix ans, l'Israël fort est peut-être une forteresse mais pas encore une maison.

On peut résumer en une formule brève le moyen de résoudre l'immense complexité des rapports entre Israéliens et Palestiniens: si les Palestiniens n'ont pas de maison, les Israéliens, non plus, n'auront pas de maison.

Et le contraire est aussi vrai: si Israël n'est



Par **DAVID GROSSMAN**



Écrivain, auteur de *Un cheval entre dans un bar* (Seuil, 2016) et *Une femme fuyant l'annonce* (Seuil, 2011).



Lors des célébrations marquant les 70 ans d'Israël, mercredi, à Ashkelon.

PHOTO AMIR COHEN. REUTERS

«Quand Israël occupe et soumet un autre peuple durant cinquante et un ans et crée une réalité d'apartheid dans les Territoires occupés, il est bien moins une maison. [...] Quand les snipers israéliens tuent des dizaines de manifestants palestiniens dont la plupart sont des civils, Israël est moins une maison.»

pas une maison, la Palestine, non plus, ne sera pas une maison.

J'ai deux petites-filles de 6 et 3 ans. Pour elles, Israël est une évidence. Il va de soi que nous avons un pays, des routes, des écoles, des hôpitaux, des ordinateurs en classe maternelle et une langue hébraïque riche et vivante.

J'appartiens à une génération où rien de tout cela n'allait de soi, et je parle depuis cet endroit même. Un endroit fragile qui se souvient bien de la peur existentielle et du puissant espoir que ça y est, pour de vrai, nous sommes enfin arrivés à la maison. Mais quand Israël occupe et soumet un autre peuple durant cinquante et un ans

et crée une réalité d'apartheid dans les Territoires occupés, il est bien moins une maison. Quand le ministre de la Défense, Lieberman, décide d'empêcher des Palestiniens amis de la paix de venir à une réunion comme celle-ci, Israël est moins une maison. Quand les snipers israéliens tuent des dizaines de manifestants palestiniens dont la plupart sont des civils, Israël est moins une maison.

Quand le gouvernement israélien se lance dans des combines commerciales douteuses avec l'Ouganda et le Rwanda, quand il est prêt à mettre en danger la vie de milliers de demandeurs d'asile et à les expulser

vers l'inconnu, il est à mes yeux moins une maison.

Quand le Premier ministre calomnie et provoque les organisations humanitaires, quand il cherche des moyens de légiférer pour contourner la Cour suprême, quand la démocratie et la justice sont sans cesse menacées, Israël devient encore un peu moins une maison. Pour tous.

Quand Israël néglige et discrimine les habitants de la périphérie; quand il abandonne et affaiblit de plus en plus les habitants du sud de Tel-Aviv; quand il durcit son cœur devant la détresse des survivants de la Shoah faibles et sans voix; les nécessiteux, les familles monoparentales, les vieillards, les foyers pour enfants éloignés de chez eux ou sortis des hôpitaux qui croulent sous la demande, il est moins une maison. Il est une maison qui ne fonctionne pas.

Et quand il défavorise et discrimine un million et demi de Palestiniens citoyens d'Israël; quand il renonce, en fait, à l'énorme potentiel de vie commune qu'ils représentent ici, il est moins une maison, tant pour la minorité que pour la majorité. Quand Israël nie la judéité de millions de juifs réformés et conservateurs, il est de nouveau moins une maison.

Et chaque fois qu'artistes et créateurs sont priés de prouver par leurs œuvres leur fidélité et leur obéissance, non seulement

à l'Etat mais au parti au pouvoir, Israël est moins une maison.

Nous avons mal à Israël. Parce qu'il est la maison que nous voulons avoir. Parce que nous reconnaissons la chose grande et miraculeuse qui est advenue dans le fait d'avoir un pays, nous sommes fiers de ses réussites dans des domaines aussi nombreux que l'industrie, l'agriculture, la culture, l'art, la technologie de pointe, la médecine et l'économie. Et nous avons mal à sa falsification.

Les gens et les organisations qui se trouvent ici aujourd'hui, et de nombreux autres comme eux, sont ceux qui peut-être contribuent le plus à ce qu'Israël soit une maison dans le meilleur sens du terme.

Je voudrais dire ici que j'ai l'intention de donner la moitié du prix Israël que [j'ai reçu jeudi] pour partie au Forum des familles endeuillées et à l'organisation Eliflet, qui s'occupe des enfants de demandeurs d'asile, ceux dont les crèches s'appellent «dépôts d'enfants». Pour moi, ce sont des organes qui font un travail sacré ou, plutôt, qui font les choses simples et humaines que le gouvernement devrait faire.

Une maison.

Où nous aurions une vie tranquille et sûre. Une vie transparente. Qui ne serait pas asservie à des fanatiques de tous bords, aux objectifs d'une quelconque vision totalitaire, messianique et nationale. Une maison dont les habitants ne seraient pas le combustible d'un principe plus grand qu'eux, supérieur en quelque sorte.

Où la vie serait à hauteur humaine.

Où le peuple se lèverait le matin et verrait qu'il est humain.

Où l'être humain se sentirait vivre dans un endroit non corrompu, concret, vraiment égalitaire, non fondé sur la force ni la cupidité. Un pays qui se conduirait tout simplement par souci de l'autre qui y vit, de tous ceux qui y vivent, par compassion, par tolérance pour les nombreux dialectes déclinés par «l'être israélien». Car «les unes et les autres sont les paroles de l'Israël vivant».

Un pays qui n'agirait pas sous l'effet de pulsions momentanées. Ni par la perversion incessante de combines, clins d'œil et manipulations. Enquêtes de police, zig-zags et flip-flap en arrière. D'une manière générale, je souhaite que notre gouvernement soit moins rusé et plus intelligent. On peut rêver. On peut admirer aussi les résultats. Israël mérite que l'on se batte pour lui. Je souhaite les mêmes choses à nos amis palestiniens: une vie d'indépendance, de liberté et de paix, d'une nation nouvelle, réformée.

Et puissent nos petits-enfants et arrière-petits-enfants se tenir ici dans soixante-dix ans, Palestiniens et Israéliens, et chacun chantera sa version de l'hymne national.

Mais il y a une phrase qu'ils pourront chanter ensemble, en hébreu et en arabe: «Etre un peuple libre sur notre terre», et peut-être qu'alors, ce sera enfin la description réaliste et précise de deux peuples.»

Traduit de l'hébreu par Rosie Pinhas-Delpuech

IDÉES/

A Notre-Dame-des-Landes, dimanche, sur un chantier de reconstruction. PHOTO CYRIL ZANNETTACCI



Notre-Dame-des-Landes, place aux utopies concrètes

Les territoires ne renaîtront pas de projets venus d'en haut. Bures, Sivens, «ferme des mille vaches»... Des centaines de lieux font émerger une nouvelle civilisation et de nouvelles valeurs. L'Etat doit leur laisser une chance.

Par **OLIVIER FRÉROT**
Ingénieur des Ponts et Chaussées, conférencier et auteur de *Contribuer à l'émergence d'une société neuve et vive*, éditions Chronique sociale (2017)



et **LUC GWIAZDZINSKI**
Géographe et auteur de *l'Hybridation des mondes*, éditions Elya (2016).

«**P**uisque ces mystères nous dépassent, feignons d'en être l'organisateur», Jean Cocteau.

Ce qui se joue actuellement à Notre-Dame-des-Landes révèle magnifiquement la confrontation éruptive de deux plaques tectoniques. L'apparition de ce point chaud sociétal signale clairement l'antagonisme entre deux civilisations qui s'affrontent. L'une occupe la quasi-totalité de l'espace visible et institutionnel; l'autre, encore souterraine, mais de plus en plus présente, est obligée à Notre-Dame-des-Landes de se montrer au su et au vu de tous et de faire preuve de sa vivacité et de sa créativité.

Nous pourrions qualifier la première, celle que nous sommes en train de quitter, de «civilisation moderne occidentale techno-

scientifique», et la seconde, qui nous arrive de l'avenir, de «civilisation de la vie». Il est très significatif que la préfète de Nantes brandisse un «*formulaire simplifié*» qui exige que chaque individu déclare son projet en disant «*c'est toujours ainsi que l'on doit faire*». Et que l'on ait en face les personnes du «collectif des 100 Noms» déclarant que leur projet est collectif et qu'il ne peut donc rentrer dans ledit formulaire. D'un côté, une vision individualiste et un agir bureaucratique, de l'autre une démarche d'abord collective, construite comme un «commun», au sein de laquelle les individualités trouvent leur propre énergie. A vrai dire, on ne peut demander à la bureaucratie d'Etat, fonctionnaires et politiques ensemble, de faire autrement qu'arraisonner le réel dans leurs propres catégories. C'est la raison d'être, depuis trois siècles, de nos institutions publiques d'objectiver le réel. Les corps d'Etat, experts en sciences et en techniques, ont été pensés et ont été organisés pour cela. Peuvent-ils voir que le réel n'est peut-être pas mathématisable, qu'il peut échapper

à leurs catégories bureaucratiques? Peuvent-ils comprendre que la vie vivante fait du neuf tous les jours, et que les humains ne sont pas en reste? Cela est très difficile pour celles et pour ceux qui occupent des fonctions institutionnelles, du président de la République et ses conseillers aux préfets et colonels de gendarmerie en passant par les ministres et tous les bureaucrates. Le mieux qu'ils auraient à faire, devant une telle incompréhension, une telle étrangeté, serait de laisser tranquilles celles et ceux qui inventent de nouvelles pratiques collectives agricoles, maraîchères et artisanales sur la ZAD...

Une fois le volcan allumé, les flots de lave activés, la sagesse et la pondération ne sont malheureusement plus de mise. Il y a en France des centaines de lieux où la nouvelle civilisation en émergence, dont les valeurs sont axées sur la croissance de la vie et non sur celle de l'argent, (ré)invente de nouvelles façons de vivre en relation, les humains entre eux, les humains avec les vivants et avec les éléments de la nature. Heureusement, comme mille lucioles, la plupart de ces lieux demeurent discrets, fluides, rusés, et ne cherchent nullement l'affrontement. Mais, ici ou là, à Bures, à Sivens, à la «ferme des mille vaches»... et surtout à Notre-Dame-des-Landes, la discrétion n'est plus de mise. Alors les systèmes de valeurs s'exposent et explosent. Individualisme, chiffres, numérique, argent, toute-puissance techno-scientifique, maîtrise médiatique, autoritarisme juridique, force militaire, contrôle, méfiance, d'un côté; collectif, singularité, corporéité, matérialité, sensibilité, fragilité, sérendipité, commun, altérité, écologie, espérance de l'autre.

Il ne fait guère de doute sur le camp où se trouvent l'enthousiasme, la joie et le débordement d'énergie. Donc, à terme, pas de doute sur le sens de la victoire. En attendant, il serait préférable qu'il y ait un minimum de casse et de destructions!

La raison d'être des institutions à venir ne sera plus de catégoriser le réel. Leur rôle sera de prendre soin de la vie à travers toutes les initiatives entrepreneuriales qui l'honoreront. Si les institutions étatiques actuelles ne peuvent effectuer une telle conversion, qu'au moins elles regardent ailleurs et laissent faire l'intelligence créatrice qui habite tout particulièrement les humains qui peuplent la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

Nos territoires ne renaîtront pas de projets venus d'en haut ni d'un hypothétique retour de l'aménagement du territoire ou d'une résurrection de la Datar. Ils devront s'appuyer sur les énergies venues d'en bas. A défaut de les favoriser, laissons-les au moins se déployer et expérimenter. Après «l'Etat tout-puissant» et «l'Etat stratège», planchons ensemble sur la stimulante figure de «l'Etat jardinier». Loin des modernes certitudes, laissons une chance à l'informel, à l'improvisé, au bricolé, au fragile, au temporaire, à l'imaginaire, à la poésie. Laissons une place aux utopies concrètes et à la vie. ◆



PHILOSOPHIQUES

Par
FRÉDÉRIC WORMS
Professeur de philosophie
à l'École normale supérieure

La Syrie et le vertige de l'impunité

Pour ne pas se condamner à se déjuger sans cesse devant le spectacle de la barbarie extrême, l'humanité doit mettre en place des instances internationales, condition des émancipations à venir.

On hésite à ajouter des mots sur ce qui restera de toute évidence comme un drame extrême de notre temps, et cette simple phrase dit déjà tout sur un sentiment d'indignité individuelle, mais aussi sur la situation de notre temps. Où en est-on arrivé quand, concernant cette tragédie à laquelle on donne le nom d'un pays (la Syrie), on emploie déjà une phrase au futur: «Cela restera»? Qu'est-ce que cela nous apprend?

On le sent avec presque de la honte: tout se passe comme si, devant ce drame extrême, nous nous projetions déjà dans le futur, alors qu'il se déroule pourtant au présent et sous nos yeux. Tout se passe comme si l'on disait déjà: «L'histoire jugera. Et nous jugera.» L'emploi de ce futur sonne comme un aveu. Le caractère extrême de notre impuissance présente se

L'impunité extrême est au cœur de notre présent, et elle donne le vertige comme un indice, et pas n'importe lequel, d'un changement d'époque dans l'histoire, sinon d'une possible sortie de l'histoire.

projette dans une histoire que nous pourrions presque déjà écrire nous-mêmes, et un sentiment de vertige nous saisit. Combien de témoins dans l'histoire, impuissants et parfois inactifs, ont-ils eu ce sentiment proche du renoncement mais aussi d'un dernier sursaut?

Aussitôt après, le doute revient. Car parler d'une justice à venir, déjà rétrospective, cela risque de cautionner les injustices présentes, déjà irréparables. Il serait donc terrible de s'en tenir à cette mauvaise conscience, même si elle vaut infiniment mieux que la bonne conscience qui semble régner aujourd'hui, partout. Mais peut-on aller plus loin?

D'autres doutes viennent nous paralyser. Pourquoi ce seul cas, la Syrie? N'y a-t-il pas tant d'autres crimes contemporains tout aussi connus, et parfois revendiqués, et tout aussi impunis? L'impunité qui se répand partout n'est-elle pas la source réelle de ce sentiment de vertige, qui caractérise notre présent? Qui jugera un chef d'Etat qui bombarde ses citoyens, et pas seulement avec des armes chimiques (et ne se contente pas de bombarder), mais qui jugera par exemple cet autre qui a fait de l'assassinat sans jugement un axe proclamé de sa politique (aux Philippines)? L'impunité extrême est au cœur de notre présent, et elle donne le vertige comme un indice, et pas n'importe lequel, d'un changement d'époque dans l'histoire, sinon d'une possible sortie de l'histoire. Car n'est-ce pas cela aussi, l'histoire: ce qui jugera? Telle est la crainte que l'impunité extrême éveille: le vacillement d'une histoire orientée, sinon par le droit, du moins par certains interdits fondamentaux, certaines limites ultimes.

Or, c'est bien cela qui fait que ce refus de l'impunité pourrait, à certaines conditions, ne pas être seulement honteux et dérisoire, mais être capable de produire des effets et de nous orienter. La demande, l'exigence même, est simple: que ces «lignes rouges», qu'on nous présente comme un dernier

rempart militaire non pas contre la barbarie, mais contre la barbarie «sans limites», soient effectivement suivies de lignes rouges et de conséquences réelles, non pas seulement morales mais juridiques et politiques. Suivies de jugement et de justice, humaine et internationale, sur cette terre et dès maintenant, et non pas au-delà des temps. Quelque chose a changé.

Mais ce qui prend fin sous nos yeux en 2018, ce n'est pas l'universel des «droits de l'homme» en général. C'est seulement une certaine manière de prétendre le défendre et, en fait, de l'instrumentaliser, un certain usage de l'intervention militaire au nom de «la démocratie», qui a trouvé son propre sommet quinze ans auparavant dans un pays voisin: Irak, 2003. Ce type d'intervention et d'instrumentalisation, qui a tant nui, et même aux droits humains, le voici derrière nous.

Mais ce n'est pas une raison pour renoncer aux principes et à un autre usage de l'universel. Un usage qui peut paraître plus négatif, qui ne vaut certes pas les émancipations, qui est presque désespérant quand on pense aux «printemps arabes» de 2011, mais qui nous oriente comme eux (comme il l'a fait pour la guerre de Bosnie dont le procès vient à peine de se terminer). C'est le refus de l'impunité extrême. C'est le jugement au moins des pires criminels d'Etat, qui pose une limite à laquelle il ne faut en aucun cas renoncer.

Certains pays mettent en place des instances douloureuses et souvent admirables de réconciliation. Mais le monde tient aussi sur la pointe des tribunaux internationaux pour les crimes ultimes, pointe fragile comme celle d'une toupie, entre son tourbillon vertigineux et sa chute annoncée. Ils constituent (comme les COP sur l'environnement, elles aussi dérisoires et fondamentales) un espace juridique minimal et mondial pour l'humanité, ou plutôt: l'institution réelle de l'humanité et du monde.

C'est à cette condition que le sentiment et surtout le refus de l'impunité peuvent ne pas être seulement une impuissance honteuse, ou un appel désespéré, ou même un cri plus terrible encore de vengeance, mais susciter des principes et des institutions, qui sont, dès maintenant, la condition des émancipations à venir. ◀

Cette chronique est assurée en alternance par Sandra Laugier, Michaël Fössel, Sabine Prokhoris et Frédéric Worms.

L'ŒIL DE WILLEM





Par
PHILIPPE LANÇON

«**L**es plus beaux tableaux que j'aie vus sont certains tapis de Perse», écrit Delacroix dans son journal (1). Après avoir passé les premières salles de la rétrospective que lui consacre le Louvre, nous voilà donc dans le souk aux merveilles, chez le marchand de tapis. Ici, ce sont des tapis volants marocains. Plaisir des yeux, fureur des sens, prix à négocier. Crèmes fouettées de mouvements et de couleurs où des fauves, des chevaux et des hommes sont en état d'orgie. Les membres s'entremêlent, se créent en se détruisant. Les poils sont des fourrures, les gouttes de sang des bijoux, les griffes des crochets à rideaux et le sabre une signature. Une suite de transgressions physiques, qui illustre ces phrases de Bataille: «*Le mouvement de la fête prend dans l'orgie cette force débordante qui appelle généralement la négation de toute limite. [...] L'orgie est le signe d'un parfait renversement.*»

FLOT DE POUSSIÈRE

Il y a aussi des femmes, et pas seulement dans le harem d'Alger, par exemple une *Indienne mordue par un tigre* (1856). Le marchand de tapis a de ces fantaisies. Il a tout lu, tout vu, énormément illustré, c'est un petit étalon classique et romantique, sauvage et discipliné, et il a tout mis dans ce que Baudelaire nomme «*les voluptés de la peinture*». Il aime faire saigner les splendeurs de la chair, chroniquer la guerre luxuriante des corps, donner de la mâchoire à la peau, lui ●●●

DELAACROIX

Tapis violents

Le Louvre consacre une riche rétrospective au peintre romantique en constante évolution dans sa recherche picturale pour saisir le déchaînement des passions dans les scènes de lutte et les corps à corps enfiévrés.

CULTURE



A gauche, Chasse aux lions, 1854-1855, d'Eugène Delacroix.

PHOTO MUSÉE DES BEAUX-ARTS, VILLE DE BORDEAUX. L. GAUTHIER.

F. DEVAL **Ci-contre, Autoportrait au gilet vert, vers 1837.**

PHOTO RMN-GRAND PALAIS, MUSÉE DU LOUVRE. M. URTADO

●●● qui à cette époque, maladif et nerveux, a semble-t-il renoncé aux femmes pour mieux écorcher le motif. Son monde est une saturnale civilisée par l'esprit, une jungle de gestes et de taches dont il est, palette en main, l'explorateur. «L'idée orientale prenait en lui vivement et despotiquement le dessus, écrit Baudelaire. Il considérait la femme comme un objet d'art, délicieux et propre à exciter l'esprit, mais un objet d'art désobéissant et troublant, si on lui livre le seuil du cœur, et dévorant gloutonnement le temps et les forces.» C'est Baudelaire qui rêve son Delacroix en tirant le tapis à lui, certes, mais c'est bien ça qu'on voit. Le tigre qui mord l'Indienne a de l'appétit pour elle. Il commence par la poitrine, c'est un gourmet, mais il faut attendre que Picasso produise ses mâchoires de couple pour voir dans l'appétit du fauve un acte d'autodéfense de l'homme, de l'artiste. D'autodéfense, mais aussi de danse: la proie voltige presque, moitié poupée moitié ballerine, prête à être soulevée par le félin comme par un danseur en velours. Le tigre, lui, a de grands yeux ouverts. Ils luisent d'une indifférente satisfaction. Non loin de l'Indienne croquée, on dirait que les *Chevaux arabes se battant dans une écurie* (1860) ont influencé l'écrivain Jean-Philippe Toussaint décrivant, dans *la Vérité sur Marie* (Minuit), le pur-sang Zahir, transporté en avion, devenu fou sur un tarmac japonais et disparaissant dans la nuit: «La nuit présentait son obscurité habituelle, comme si le pur-sang était parvenu à s'introduire dans sa matière, et qu'elle l'eût instantanément englouti et digéré.»

Dans les tableaux marocains de Delacroix, dans ses esquisses à l'huile plus encore, comme celle de la *Chasse aux lions* d'Orsay datant de 1854, bêtes et hommes sont engloutis et digérés par la matière, non pas celle de la nuit, mais du feu. Le dernier impressionnisme n'est pas loin, quand le premier n'est pas encore né, et les *Chevaux sortant de l'eau* de la dernière salle, finis en 1860, trois ans avant sa mort, sont aussi bien marocains que normands: ils saluent cabrés le fond du ciel et la surface de l'eau qui filent vers la dissolution, vers l'atmosphère, comme une dernière ruade du fantôme épique à la lumière d'Étretat.

DESSINS ET AQUARELLES

Toussaint a voulu comme Delacroix, peintre liseur que tant de lectures révèlent à nos regards, faire passer ces échanges sans morale, sans raison, sans convenance: les échanges d'énergie. Revenons vers le souk et observons-les de plus près. Le *Cavalier arabe attaqué par un lion*, venu de Chicago, a été peint en 1849-1850. Le fond est gris-brun, épais, menaçant. C'est sans doute une montagne, mais aussi bien un flot de poussière que la lutte soulève ou le nuage d'une tempête de sable qui approche, une tempête sous un crâne et en atelier. Delacroix n'est jamais allé en Italie, mais il est allé au Maroc, en 1832, et maintenant il se souvient, dix-sept ans plus tard, et ces souvenirs naturellement sont des métamorphoses. On voyage au moins deux fois, par le déplacement et puis par la mémoire. La première fois donne des esquisses; la seconde, des visions. Le véritable voyage com-

mence quand l'information est épuisée. Son journal du Maroc est fait d'observations précises, de choses vues, correspondant à ses admirables dessins et aquarelles. Meknès, 1^{er} avril 1832: «Le matin, la cour où sont les autruches. Une d'elles a reçu un coup de corne de l'antilope. Embarras pour empêcher le sang de couler.» L'autruche meurt, c'était un cadeau du sultan au roi Louis-Philippe. Il lui a également offert une lionne, un tigre, deux gazelles, un bœuf sauvage, une antilope et quatre chevaux. Un navire sera nécessaire pour les transporter. Il faut du temps à toutes ces bêtes pour rejoindre la France. Il en faut plus encore pour qu'elles atterrissent dans l'atelier du peintre; pour que le sang de l'autruche, sur le tapis, se remette à couler. Delacroix, maître de la matière du feu? Il peint en vieillissant les retours de flamme. Il rajeunit. Il s'échappe. Il transforme. C'est la première rétrospective complète depuis 1963. Delacroix a produit beaucoup plus de mille et une œuvres. Il y a au Louvre 193 huiles, dessins, aquarelles, lettres, carnets ouverts qui mériteraient à eux seuls une autre exposition. Autrement dit, encombrement raisonnable de merveilles, structuré en trois grandes parties, sans excès de chronologie. Vous y verrez, naturellement, le peintre d'histoire et de sujets littéraires; et, d'emblée, une poignée de chefs-d'œuvre à grand format de jeunesse (*la Liberté guidant le peuple*, *Scènes des massacres de Scio*, *Dante et Virgile aux enfers*, *la Grèce sur les ruines de Missolonghi*), où les détails de tel héros, de tel paysage, de telle victime, seront par la suite agrandis, investis. Tout ce qui fit la gloire qu'il a voulue d'emblée

et qui semble posé au seuil, conduit par Le Tasse dans la maison des fous, comme pour mieux évacuer le grand homme. Bonne idée, car, outre les questions pratiques posées par la taille ou l'inamovibilité des peintures géantes, le goût a changé: on préfère aujourd'hui les petits formats, les ébauches, tout ce qui relève de l'expérience et de l'inachevé, comme si le génie se révélait mieux quand il n'est pas à l'ombre du projet. Des tableaux sur le même thème, peints à quelques décennies de distance, par exemple *Hamlet*, sont rapprochés. C'est une bonne façon de vérifier la richesse de son itinéraire et, dans ses variations, sa relative stabilité: il a vite trouvé le ton de sa violence et, s'il est allé de plus en plus loin dans la décrépitude enchantée de son art, il n'y a pas eu de progrès.

Cavalier arabe attaqué par un lion, par sa simplicité, résume le meilleur de ses qualités. Devant le grand fond brun, un homme, un cheval et un lion. Le cheval dressé sur les pattes arrière, blanc et gris avec une crinière noire, fixe la verticalité du tableau. L'homme est sur lui, un bras d'un côté du cou, l'autre tendu vers le haut et prêt à enfoncer le sabre, comme un poignard, dans le lion d'or qui sous le ventre, en diagonale, mord la bête près de la jambe à la poitrine, comme le tigre mord l'Indienne. Un grand morceau d'étoffe rouge flotte au vent du regard comme un drapeau. Les éperons sont d'or comme les poils du lion. Ce qu'on voit est indifféremment une attaque, un meurtre, un viol, une scène d'amour à trois. Vous pouvez chercher qui tient quel rôle: vous ne trouverez pas, car chacun, dans le trio, change de nature et de fonction d'un moment à l'autre, en fonction des autres. Le bourreau devient victime, le défenseur, agresseur, l'homme, femme, la bête, cavalier et le fauve, artiste, et puis tout est rebattu par un geste ou un coloris, cette jambe en l'air, cette queue qui se relève comme un crotale à moitié endormi, cette petite rêne orange qui flotte entre la main du cavalier et la patte du lion comme une fanfreluche ou un épi. ◆

(1) Outre le catalogue, trois livres à lire. D'abord et surtout, le *Journal du peintre*, dont l'édition chez José Corti en 2009 par Michèle Hannoosh a fait date par tout ce qu'elle a exhumé et annoté, permettant de mieux saisir l'ampleur intellectuelle et sensible de cet artiste qui est un écrivain. Puis, *Critique d'art de Baudelaire* (Folio), dont la vision et l'analyse de Delacroix ne sont toujours pas datées. Enfin, une édition revue du *Delacroix*, de Barthélémy Jobert (Gallimard).

DELACROIX (1798-1863)

Le Louvre, 75001. Jusqu'au 23 juillet. Rens.: www.louvre.fr



Hologrammes, corps en lévitation, tours de passe-passe et marionnettes maléfiques sont au menu. PHOTO VINCENT PONTET

«Faust», impact avec la magie

La mise en scène de l'œuvre de Goethe par Valentine Losseau et Raphaël Navarro, figures de la «magie nouvelle», plonge la troupe de la Comédie-Française au cœur d'illusions réussies.

Comme le suggère l'intitulé même du courant, la «magie nouvelle» s'emploie à pousser les murs, tout en se gardant bien de dévoiler la manière dont elle s'y prend pour réussir ce genre de prouesse. Le mouvement est apparu aux prémices du XXI^e siècle et, parmi la poignée d'artistes qui s'en sont faits les hérauts (car ce sont en vérité toujours

les cinq ou six mêmes noms qui reviennent dans les programmations), Valentine Losseau et Raphaël Navarro se posent en initiateurs à travers la compagnie 14:20 – qu'ils ont fondée avec Clément Debailleul, troisième larron cette fois-ci absent du générique.

Pièce hybride. Animée par l'intuition de pouvoir «amener l'univers de la magie vers autre chose», la fine équipe a ainsi, à titre individuel ou collectif, multiplié les collaborations (Michel Butor, Jean Paul Gaultier, Laurence Equilbey...) tendant à démontrer qu'il ne fallait pas réduire sa science consommée de la mystification à de la simple poudre de perlimpinpin. Au contraire. Un premier pas en direction du théâtre a ainsi été fait en 2016,

avec *Wade in the Water* – repris en mai au Rond-Point, dans le cadre d'un festival associant les experts Etienne Saglio et Yann Frisch.

Mais, question adoubement, la Comédie-Française en jette, qui a confié au tandem Losseau-Navarro la mise en scène du *Faust* de Goethe, appréhendé dans la traduction de Gérard de Nerval. Lequel, dans ses observations, saluait dans l'œuvre originale «une puissance de sorcellerie, une pensée du mauvais principe, un enivrement du mal, un égarement de la pensée, qui fait frissonner, rire et pleurer tout à la fois».

«Véritable chorégraphie cosmogonique, avec son univers, ses personnages et les lois floues de l'espace, de la gravité et du temps qui la

composent», selon les termes de la doublette aux manettes, ce *Faust* fourbit effectivement les composantes d'une pièce hybride qui, réfutant le vocabulaire scolastique, déploie ses humeurs fantasques dans un registre fantastique propice à l'enchantement.

Escamoteur. Grimé en Eric Ruf, l'administrateur général de la Comédie-Française (qui cosigne ici la scénographie avec Vincent Wüthrich), un des comédiens (Benjamin Lavernhe) déboule inopinément dans la salle, au début de la représentation, en survendant un «spectacle inouï et inoubliable». Parodique et exubérant, le ton du bonimenteur ne dit rien – ou si peu – des tréfonds de l'âme observés par un auteur sondant les thèmes de la passion et du rachat. En revanche, il renseigne sur les mille et une contorsions auxquelles les neuf comédiens (interprétant pour certains plusieurs personnages) devront se livrer pour donner forme à l'immarcescible mythe dans lequel le docteur-alchimiste, désireux de percer les mystères de l'existence, conclut un pacte avec Méphistophélès. Au décor volontiers suranné s'oppose alors une gamme d'effets sophistiqués – corps en lévitation, hologrammes, ombres chinoises, marionnettes maléfiques douées d'autonomie – immergés dans une obscurité renvoyant au moins autant aux impératifs techniques qu'à la noirceur atténuée du propos.

Facétieuse en diable, la symbiose entre «une telle œuvre, si vaste, si puissante, si impossible» (Nerval) et des attrapes surpassant une fonction purement récréative repose aussi sur le dévouement de la troupe qui doit enrober le jeu «traditionnel» d'une dextérité d'escamoteur, à l'instar du méphistophélique Christian Hecq, à son avantage dans des attitudes d'histrion évoquant Louis de Funès ou Didier Bénureau.

GILLES RENAULT

FAUST de GOETHE
m.s. Valentine Losseau et Raphaël Navarro.
Comédie-Française-Vieux Colombier,
75006. Jusqu'au 6 mai.
Rens. : www.comedie-francaise.fr

«Opéraporno», chansons de saillies

Au Théâtre du Rond-Point, l'opérette trash de Pierre Guillois dépeint une famille aux mœurs dissolues. Salace et cocasse.

En admettant que le texte d'*Opéraporno* puisse faire date, avouons un faible pour cet échange bien senti : «Ton père, il est mort comment déjà ? – En se branlant dans un far aux pruneaux. – Ah oui ! J'oublie toujours.» Bienvenue

chez Pierre Guillois, auteur et metteur en scène qui, du burlesque muet à succès et tout public (*Bigre*) au cabaret autrement barré (*le Gros, la Vache et le Mainate*), continue de marquer des points dans un registre humoristique méthodiquement décalé. Inopinément, on trouve de prime abord des accointances, point de vue contexte et protagonistes, entre cet *Opéraporno* dessalé et le *Bella Figura* de Yasmina Reza, présenté fin 2017 sur la même scène parisienne du Théâtre du Rond-Point : un couple recomposé qui se houspille, un fils à la

masse, une grand-mère encombrante et tout ce microcosme largué dans la cambrousse sur fond de coucheries et de pinaillages prétextes à étude de mœurs. Mais l'analogie vole vite en éclats, tant apparaissent dissolues – sinon anales, tout court – celles du présent quatuor qui s'ébroue sur un tapis musical (piano et violoncelle) joué live par deux musiciens installés derrière le feuillage – côté jardin, pardi. Salace, détraqué, grivois, immoral, graveleux... L'intégralité du nuancier trash convient pour évoquer le sexe selon Guillois,

qui mène à la baguette sa petite troupe, dans une partie de campagne manifestement destinée à repousser les limites de l'indécence sur l'air contagieux du mieux vaut en jouir qu'en maugréer – l'injonction «Non, Maman, on ne fiste pas son petit-fils» faisant par exemple écho au non moins comminatoire «On n'éjacule pas dans grand-mère». Libéraire autant que libertin, *Opéraporno* veille ainsi à ne s'interdire aucune saillie pour out(r)er un public gai (et pas mal gay) consentant – les quelques tenants égarés de l'orthodoxie

théâtrale ayant déguerpi dès les premières minutes. Soutenue par la musique de Nicolas Ducloux (cofondateur de la compagnie les Brigands), l'opérette part ainsi en couilles, portée par la verve des comédiens qui chantent comme l'assemblée rit, à gorge déployée.

G.R.

OPÉRAPORNO
texte et m.s. PIERRE GUILLOIS
mus. Nicolas Ducloux.
Théâtre du Rond-Point, 75008.
Jusqu'au 22 avril.
Rens. : www.theatredurondpoint.fr

CULTURE/

SCÈNES



Clotilde de Bayser et Eric Génovèse en parents dépassés. PHOTO AGATHE POUPENEY

«L'Éveil du printemps», à l'ombre des ados en fleurs

A la Comédie-Française, Clément Hervieu-Léger redonne ses lettres de noblesse à cette pièce méconnue de Wedekind. Brillant.

En avril, les terrasses bourgeonnent et la Comédie-Française présente *L'Éveil du printemps*. Cette association saisonnière n'est pas sans enjeu. Pour l'institution, le spectacle constitue une triple entrée au répertoire, celles de Frank Wedekind et de cette pièce de 1891, mais aussi celle de Richard Peduzzi, scénographe historique de Patrice Chéreau qui n'avait encore jamais œuvré salle Richelieu. En bout de course, les presque trois heures sans entracte de cet *Éveil* sont à la hauteur de l'attente. La pièce, taxée d'immoralité et dénonçant les principes éducatifs d'une époque révolue – quoique –, expose de manière fragmentaire le parcours de trois ados qui voient se profiler face à eux le tsunami de l'âge adulte. Ils sont évidemment emportés, et la promesse joyeuse d'un éveil printanier se conclut sur une série d'impasses : mal-être, sexualité réprimée, scolarité écrasante, parents pudibonds

incapables de les guider. On craint le pensum dépressif. Mais non. Car Wedekind, auteur radical à l'œil lucide, sait aussi nourrir son analyse d'un humour qui fait mouche. Cent vingt ans après la création de la pièce dans l'Allemagne de Bismarck, le public actuel du Français rit de gags d'ado, l'auteur touchant alors à l'universalité, ce qu'aucune forme de censure – qu'il subit vingt ans – ne peut altérer.

La troupe s'empare du texte intégral sur une mise en scène fine de Clément Hervieu-Léger qui s'ingénie à rapprocher deux flux. Une noirceur d'ensemble, soutenue par une scénographie modulable sombre, des costumes aux coloris éteints et des lumières peu frontales allant du doux au lugubre – costumes et lumières signés Caroline de Vivaise et Bertrand Couderc, eux aussi fidèles de Chéreau, dont l'ombre plane sur le spectacle. Et dans ce bain de tristesse vient bouillonner la furia du mouvement, la vie débordante enfantine en recherche d'expérience. Courses, parties de foot, on ne s'allonge ici que pour se relever immédiatement, on mange l'objet du désir masturbatoire (une photo), on dévore le raisin... Ou alors on bascule dans l'univers

adulte, avec ses raisonnements ineptes sur les fermetures de fenêtres et sa rigidité formelle, ampoulée, empestée. Les 23 comédiens de cette saga de l'intime se partagent l'un ou l'autre camp, les héros étant saisis en zone frontière. C'est là que se jouent les grandes expériences. Elles sont racontées en ce qui concerne Moritz (Christophe Montenez), secoué de tics, rappelant Claude Rich, qui met de beaux sourires sur l'histoire de ses échecs. Elles sont vécues pour le couple Wendla (Georgia Scalliet) et Melchior (Sébastien Pouderoux). Le temps d'une scène fascinante où toutes les intentions se transforment, ils démontent certains mécanismes sadomasochistes avec une aisance gamine.

A la fin de *Lulu*, du même Wedekind, Jack l'Éventreur achève la pièce à coups de scalpel : il sait ce qu'il veut, la mort. Cet *Éveil*, après beaucoup d'hésitation, décide de vivre, mais sans célébration, entouré d'amertume et de fantômes, « qui se réchauffent à la pourriture et sourient ».

GUILLAUME TION

L'ÉVEIL DU PRINTEMPS
de FRANK WEDEKIND
m.s. Clément Hervieu-Léger
Jusqu'au 8 juillet
à la Comédie-Française.

Libération

Les députés sont-ils exonérés du jour de solidarité ?

Neymar est-il rémunéré par le PSG en cette fin de saison où il ne joue pas pour cause de blessure ?

Est-il vrai qu'il y a un antivomitif dans les hamburgers de McDonald's ?

A qui appartiennent les parcelles de la ZAD ?

vous demandez

nous vérifions

Check News.fr

LE MOTEUR DE RECHERCHE HUMAIN



Infidèlement vôtre

Esther Perel Volubile et avisée, cette thérapeute américaine pose un regard non normatif sur l'infidélité et tente de pacifier la conjugalité à géométrie variable.



L'appât frétilant était tentant. On l'a gobé tout cru en gogo qui danse devant tout sujet qui permet d'échapper à la bienséance ambiante. Pensez donc ! Une sexologue américaine faisant l'éloge de l'infidélité ? Que demander de mieux à l'heure où la norme moraliste venue des Etats-Unis s'apprête à plomber la goguenardise française en ces matières. Evidemment, le propos d'Esther Perel est plus compliqué qu'annoncé. Et la salivation devant le croustillant est moins pavlovienne, même si tout aussi régalande. Le titre français de l'ouvrage, *Je t'aime, je te trompe*, laisse supposer que la thérapeute fait l'apologie des relations extraconjugales, du polyamour ou autres troupes et qu'elle abolirait volontiers l'hypocrisie monogame. Soucieuse de nuancer, Esther Perel préfère en revenir à l'intitulé original. *The State of Affairs* est un jeu de mots sur «liaisons», «état des lieux» et «affaires d'état». Avouons qu'on en pince aussi pour la version italienne. *Così fan tutte* voulant dire : «tout le monde le fait»... Plus empathique que prescriptrice, Esther Perel recense ces coups de canif dans le contrat conjugal. Elle en démonte les mécanismes et, au-delà des diverses douleurs à soigner, en expose les bons côtés. Partant de sa pratique, cette empiriste raconte les répétitions liées aux traumatismes passés, les négocia-

tions entre cœur et chair ou les compensations nécessaires aux exigences impossibles à satisfaire. Elle évite d'ériger la fusion en impératif, explique comment la dissociation entre les fonctions familiales et sentimentales peut être utile. Sur-tout, elle dédramatise la notion de tromperie, rupture salutaire avec les classiques d'une société américaine qui diabolise le mensonge. Elle apprend ainsi le relativisme à des individus contemporains, saturés d'injonction à l'amour passion et au romantisme absolu, et qui se retrouvent

à divorcer pour un oui, pour un non.

Esther Perel est une thérapeute de couple plus qu'une analyste classique. Elle se recommande de Salvador Minuchin, plus que de Sigmund Freud. Elle intervient et conseille, a recours au psychodrame et aux jeux de rôle. Elle empoigne les affects comme une lutteuse de foire attentive et survitaminée et ne se contente pas de faire silence, assise sagement au chevet de ses patients allongés.

Le lundi et le mardi, elle reçoit dans son cabinet new-yorkais, situé à une encablure du musée du sexe. En bête de média, actionnant les mécanismes répertoriés tout en s'en moquant, elle ironise : «Impossible de ne pas faire le rapprochement.» En milieu de semaine, elle fait flamber ses tarifs en interve-

nant en entreprises. Elle coache les couples dirigeants souvent faits d'un créatif et d'un gestionnaire. Le reste du temps, elle rédige ses contributions ou donne des conférences. Elle diffuse son expertise sur YouTube ou en podcast, se déplace de par le monde et en profite pour se livrer à des études de mœurs comparées.

Les parents d'Esther Perel étaient des Juifs polonais. Par miracle, ils ont échappé aux nazis. Par hasard, ils se sont installés en Belgique. La mère était couturière. Le père vendait des cigarettes de contrebande. Puis, ils ont ouvert un magasin de vêtements et ont fini par très bien s'en sortir. Aujourd'hui, leur fille a la judaïté intellectuelle. Elle se définit comme «une lettrée non croyante», «une laïque qui étudie les textes sacrés», fête Pessah mais ne mange pas casher.

Parlant huit langues, cette polyglotte fait montre d'un goût pour le débat, d'un esprit incroyablement agile et d'un débit pétaradant, que le jet lag ne handicape en rien. Née à Anvers, elle use d'un français chatoyant, avec une pointe d'accent belge. Elle remarque que l'Amérique trouve cette tonalité sexy. Mais s'amuse que cela la desserve plutôt quand elle s'intéresse à l'infidélité. Vu le dévergondage prêté aux Français, sa langue d'origine la priverait de toute crédibilité en ce domaine.

Elle est mariée depuis trente-cinq ans. Thérapeute d'un autre genre, son époux intervient sur le terrain, après des attentats, des guerres ou des catastrophes naturelles. Elle le définit comme «un spécialiste de la résilience collective» et «un psy des droits de l'homme». Ils vivent dans un loft dans le quartier de Soho. Lui s'adonne à la peinture abstraite quand elle préfère le

jazz et le vélo. Après s'être passionnée pour le théâtre de rue, elle a renoncé à être actrice, car elle ne voulait pas «finir serveuse». Sinon, elle biaise habilement quand on tente de l'entraîner sur le terrain de ses marivaudages personnels et des oscillations du désir chez les cordonniers plus ou moins mal chaussés.

Ils ont deux fils. L'un est salarié chez Google. L'autre est encore à l'université. Elle ne se voit pas en mère juive, «accaparante, culpabilisante». Au contraire, elle aime que sa progéniture se plaigne qu'elle la néglige pour soigner les peines de cœur de la planète entière. Et la menace de prendre rendez-vous pour bénéficier enfin de son entière attention. Elle détaille avec précision le choc des générations. La sienne, celle des années 70, avait des interdits structurés auxquels s'opposer. Celle de ses fils croule sous les libertés. L'individualisme ambiant génère solitude, angoisse et demande de réassurance communautaire. Le couple contraignant qu'il fallait déconstruire est devenu un refuge idéalisé, qui doit satisfaire toutes les attentes.

Cette démocrate de cœur a commencé à travailler sur l'infidélité au moment de l'affaire Lewinsky. Esther Perel s'étonnait que l'on reproche à Hillary Clinton de ne pas avoir planté là son batifoleur de mari. Elle envisage désormais de s'attaquer à l'étude de la masculinité. Optimiste de nature, elle parie que le traumatisme créé par la bousculade #MeToo sera salutaire. Elle dit : «Cela va permettre aux hommes de se réexaminer, d'évoluer, de changer. De prendre la parole sur ce qui les concerne. Et aux femmes de mieux expliquer ce qu'elles veulent, au lieu que chacun campe sur ses positions.»

La pétulante blonde, à qui le photographe trouve des faux airs de Gena Rowlands, continuerait bien à discuter. Elle évoquerait volontiers la démarche non excluante des gays pour faire accepter le mariage pour tous dont devraient s'inspirer les féministes ou la victimisation qui est souvent le contrepoint d'une injonction au bonheur insatisfaite.

Mais, l'heure tourne. Il lui faut y aller. Ce soir-là, elle donne une conférence dans un théâtre parisien, loué à la dernière minute. Les places se sont arrachées. L'assistance sera majoritairement féminine. La parité attendra. Dommage... ◆

Par **LUC LE VAILLANT**
Photo **RICHARD DUMAS**

LE PORTRAIT